



COMMERCE
**DES INSTRUCTIONS POUR
GARANTIR
L'APPROVISIONNEMENT
EN PRODUITS
ALIMENTAIRES DE LARGE
CONSOMMATION**

Lire en page 5



L'AADL LA MET EN PLACE
**UNE PLATEFORME
NUMÉRIQUE POUR
FACILITER LE TRANSFERT
DE PROPRIÉTÉ DE
LOGEMENTS**

Lire en page 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 2 NOVEMBRE 2023 // N°674 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE MINISTRE DE LA
COMMUNICATION, MOHAMED
LAAGAB, PRÉSENTE SON DERNIER
OUVRAGE AU SILLA 2023 :

**«LE JOURNALISTE
EXCEPTIONNEL :
COMMENT ÉCRIRE
POUR LES MÉDIAS
MODERNES»**

Lire en page 2



LE MINISTRE DES FINANCES, LAAZIZ
FAID, L'ANNONCE :

**ENTRÉE
EN ACTIVITÉ
DES BANQUES
ALGÉRIENNES
EN MAURITANIE
ET AU SÉNÉGAL**

Lire en page 6



COOPÉRATION

**ACCORD DE
JUMELAGE ENTRE
L'HÔPITAL DES
GRANDS BRÛLÉS
DE ZERALDA ET
SON HOMOLOGUE
TURC**

Lire en page 5



M. ABDELMADJID TEBBOUNE, À L'OCCASION DU 69^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT
DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954

**« L'ALGÉRIE A TOUJOURS ÉTÉ AUX
CÔTÉS DU PEUPLE PALESTINIEN,
TANT EN PAROLES QU'EN ACTES »**

Lire en page 3



L'ARMÉE D'OCCUPATION Y A ESSUYÉ
DE LOURDES PERTES

**GHAZA, UN BOURBIER
POUR LES SOLDATS
SIONISTES**

Lire en page 4



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, MOHAMED LAAGAB, PRÉSENTE SON DERNIER OUVRAGE, AU SILA 2023 :

«LE JOURNALISTE EXCEPTIONNEL : COMMENT ÉCRIRE POUR LES MÉDIAS MODERNES»

Le ministre de la Communication, le Dr Mohamed Laagab, a animé, mardi à Alger, une séance de vente-dédicace de son livre "Le journaliste exceptionnel...comment écrire dans les médias modernes", dans le cadre de la 26^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). La vente-dédicace a eu lieu au stand de la maison d'édition et de distribution "Dar el Wai", au niveau du pavillon central du Salon, où le ministre de la Communication, présent en tant qu'écrivain, a discuté avec les visiteurs et les journalistes désireux d'acheter son nouveau livre. Dans une allocution à cette occasion, Lagaab a indiqué que "la principale idée du Salon consiste à rapprocher le livre des lecteurs, tandis que la vente-dédicace est une idée culturelle visant à rapprocher l'écrivain du lecteur", et d'établir entre eux un lien privilégié. C'est un événement cultu-



rel organisé dans toutes les expositions internationales. Il a ajouté que sa nouvelle publication, parue en langue arabe, est un livre "académique de formation, destiné aux journalistes et aux étudiants de l'information et de la communication en premier lieu", qui "fournit les bases de la rédaction journalistique pour la presse électronique, écrite, audiovisuelle ou autre". Pour Laagab, ce livre "renferme plusieurs éléments qui échappent parfois à la plupart

des journalistes algériens, à l'instar du traitement des chiffres, des sondages d'opinion non officiels, la recherche sur internet, comment réaliser une entrevue réussie et comment rédiger un titre réussi...", estimant dans ce contexte que la presse algérienne souffre "d'un grand manque dans cet aspect, à savoir l'aspect professionnel". A cet effet, Il a formé le vœu de voir ce livre apporter "une plus-value et de nouvelles choses à ceux qui désirent apprendre".

ACCIDENTS DE LA ROUTE PLUS DE 30 MORTS EN UNE SEMAINE

Selon un bilan de la Protection civile, trente-cinq personnes sont décédées et 1 652 autres ont été blessées, durant la période allant du 22 au 28 octobre, à la suite de 1 370 accidents de la circulation. « Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif où 5 personnes ont trouvé la mort et 73 autres ont été blessées dans 58 accidents de la circulation, précise la même source », indique le même communiqué cité par l'APS. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont mené 1 995 interventions, pour l'extinction de 1 390 incendies, urbains, industriels dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (244 incendies), Blida (123) et Jijel (105).

RECRUTEMENT DE PLUS DE 1 900 ENSEIGNANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, dans un communiqué lundi, le recrutement de 1 904 enseignants hospitalo-universitaires. Cette opération interviendra à partir du 15 novembre prochain. « Le nombre des enseignants hospita-

lo-universitaires estimé à 4 775, augmentera, ainsi, de 40% à la faveur de cette opération de recrutement, la plus importante depuis l'indépendance », indique le ministère. Ce recrutement massif fait suite aux décisions du Conseil des ministres du 14 mai 2023.

TRANSPORT FERROVIAIRE :

LA SNTF ANNONCE UNE BAISSSE DES PRIX DES BILLETS POUR LES LONGS TRAJETS

La Société nationale des transports ferroviaires a annoncé mardi une réduction des prix des billets.

Cette réduction concerne les longs trajets, selon un bref communiqué publié sur sa page Facebook. « Il est accordé une réduction de 20% pour tout voyageur effectuant un trajet Aller-Retour de plus de 400 km ou payant pour cette distance », indique la même source. Et d'ajouter : « Ces billets sont valables deux (02) mois à compter de la date de leur délivrance ».

FONDATION ALGÉRIE ATTACHEMENT ET FIDÉLITÉ À LA DÉCLARATION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

A la veille de la commémoration de la 69^e année du Déclenchement du 1^{er} Novembre 1954, la Fondation Algérie a exprimé, dans un communiqué, son attachement et sa fidélité à la déclaration du 1^{er} Novembre 1954. « La Fondation Algérie appelle le peuple algérien et plus particulièrement la jeunesse à la vigilance afin de consolider et préserver la stabilité du pays et l'unité nationale. Peuple Algérien, nous devons nous engager davantage pour la sécurité nationale en sensibilisant davantage notre jeunesse à faire son service national pour la préservation de sa souveraineté et son indépendance nationale. L'entité sioniste massacre nos frères Palestiniens de Ghaza. « Les Palestiniens font face à un génocide et à un pogrom. Nous exprimons notre indignation

et notre désapprobation face aux génocidaires et saluons les peuples libres à travers le monde pour leur solidarité au peuple palestinien. « La Fondation Algérie saisit cette occasion pour renouveler son éternelle reconnaissance à la génération du 1^{er} Novembre 1954. « Nous réaffirmons notre éternelle reconnaissance aux chouchada et aux moudjahidine. « Nous exprimons notre fidélité citoyenne et notre attachement populaire à l'esprit et à la lettre de la déclaration du 1^{er} Novembre 1954, plate-forme qui incarne notre idéal unitaire, qui est le socle de notre union, le cadre privilégié de notre action collective et notre dénominateur commun dans l'édification nationale et la préservation et la consolidation de la stabilité du pays et de l'unité nationale ».

SON PRONOSTIC VITAL EST ENGAGÉ À PARIS, LA POLICE BLESSE GRIÈVEMENT UNE FEMME QUI CRIE “ALLAH AKBAR”

Des policiers français sécurisent la station de métro Bibliothèque François-Mitterrand, à Paris, le 31 octobre 2023. La police a tiré et grièvement blessé, mardi 31 octobre, une femme qui tenait des propos menaçants et qui avait crié "Allah Akbar" dans un train RER à Paris mais qui n'avait ni explosif, ni arme sur elle. La police a été requise après des appels de passagers mentionnant une femme "intégralement voilée" qui "proférait des menaces" dans un RER qui circulait alors dans le Val-de-Marne, a détaillé à l'AFP une source policière. Selon ces témoins, elle a "prononcé plusieurs fois Allah

Akbar", a précisé cette source, a rapporté France 24. La police a ensuite réussi à "isoler" la femme à la station Bibliothèque François-Mitterrand à Paris, qui a été rapidement évacuée, a ajouté cette source. La femme, âgée de 38 ans, a "refusé d'obtempérer aux injonctions des policiers" et a menacé "de se faire exploser", ont détaillé le parquet de Paris et la source policière. Deux policiers ont alors tiré à huit reprises, a précisé le parquet, qui avait initialement évoqué le tir unique d'un policier. La femme a été grièvement blessée à l'abdomen et hospitalisée. Son "pronostic

vital est engagé", a précisé le parquet. Les vérifications ont permis d'établir qu'elle n'avait ni explosif, ni arme sur elle, a précisé la source policière. Cette femme avait déjà été "condamnée" pour "avoir proféré des menaces à l'encontre de militaires de l'opération Sentinelle", a déclaré le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, à la sortie du conseil des ministres, évoquant de possibles troubles de "santé psychique". Elle faisait aussi l'objet d'une fiche pour radicalisation (FSPRT), ont précisé deux sources policières, sans être en mesure d'indiquer si cette fiche était aujourd'hui clôturée ou toujours active.

CETTE THÉORIE DU COMLOT QUI REFAIT SURFACE UNE VIDÉO QUI PROUVE QUE BIDEN PORTE UN MASQUE ?

Le président américain Joe Biden s'adresse aux médias lors de son vol de retour d'Israël à bord d'Air Force One, le 18 octobre 2023. Une vidéo présentée comme une preuve que le président américain porte un masque circule sur les réseaux sociaux, abreuvant la théorie du complot que le président serait en réalité un acteur déguisé. Un extrait d'une interview télévi-

sée du président américain Joe Biden a été visionnée plusieurs milliers de fois sur les réseaux sociaux. Les publications affirment que ces images prouvent que le chef d'Etat porte en réalité un masque, et serait donc incarné par un acteur, peut-on lire dans les colonnes de 20 Minutes. Partagées sur Facebook, X (Twitter) ou encore Tik Tok, ces publi-

cations avancent notamment que «le masque commence à se détacher, il est visible et on peut voir le renflement au niveau du menton». Dans la séquence partagée, on peut voir l'actuel président américain répondre aux questions de journalistes. La peau sous son menton présente un contraste avec le col du vêtement qu'il porte, accentuée par une ombre qui trace le contour de son visage.

L'EXPRESS	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP) Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
----------------------------------	--	---	--	--

M. ABDELMADJID TEBBOUNE, À L'OCCASION DU 69^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954

« L'Algérie a toujours été aux côtés du peuple palestinien, tant en paroles qu'en actes »

« L'Algérie (...) réaffirme la constance de sa position immuable, reflétant la fidélité à notre glorieuse Histoire et au message de la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954, en faveur de la justice et du soutien au peuple palestinien et à sa cause juste, mais aussi pour la solidarité illimitée et inconditionnelle avec ce peuple en ces circonstances particulières ».

« L'Algérie a toujours été aux côtés du peuple palestinien », a réaffirmé le Président Tebboune dans son message adressé aux Algériens à l'occasion du 69^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. « La célébration du soixante-neuvième anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nous offre l'agréable opportunité de nous remémorer en cette date symbolique et avec beaucoup de fierté, les sacrifices consentis par le peuple algérien durant sa lutte armée contre l'hégémonie colo-



niale qui avait comme doctrine de s'éterniser sur notre terre bénie, avant d'être anéantie par des révolutionnaires épris de liberté qui ont embrassé le djihad et balisé, le 1^{er} Novembre 1954, la voie empruntée par les vaillants héros vers la victoire ou la mort en martyr ». Et d'ajouter : « Sur le sentier de la lutte, ils récoltèrent triomphe et gloire, forçant l'admiration et le respect dans une Algérie fière de son vaillant peuple et de sa jeunesse ambitieuse porteuse du flambeau du parachèvement de la marche nationale vers une Algérie nouvelle, forte de ses potentialités et du génie de ses filles et fils, par fidélité à son histoire nationale ». « Une Algérie, poursuit le Chef de l'Etat, déterminée à atteindre les plus hauts niveaux de développe-

ment socioéconomique, à travers la mobilisation des moyens et des potentialités et la lutte contre la passivité et l'inaction, tout en se libérant des obstacles et des mentalités bureaucratiques ». Le Président de la République souligne que « la commémoration de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre nous interpelle, constamment, quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs dont nous sommes dépositaires ». « C'est de là, a-t-il ajouté, que nous puisons la forte volonté d'atteindre, grâce à la mobilisation des Algériennes et des Algériens, nos objectifs stratégiques que nous entendons rendre palpables sur le terrain ». Le Chef de l'Etat a évoqué le contexte difficile qui prévaut actuellement au Moyen-

Orient où le génocide se poursuit à Ghaza, soulignant : « L'anniversaire de cette date mémorable intervient concomitamment avec les graves répercussions de l'impénitence de l'occupation sioniste dans son agression barbare contre le peuple palestinien et la persistance de ses crimes d'extermination récurrents dans la bande de Ghaza ». M. Abdelmadjid Tebboune a ajouté : « L'Algérie, qui a toujours été aux côtés du peuple palestinien, tant en paroles qu'en actes, et alors qu'elle réitère son appel à toutes les parties régionales et internationales pour provoquer l'éveil de la conscience de la communauté internationale et faire cesser les frappes barbares sur les enfants, les femmes et les personnes âgées, réaffirme la constance de sa position immuable, reflétant la fidélité à notre glorieuse Histoire et au message de la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954, en faveur de la justice et du soutien au peuple palestinien et à sa cause juste, mais aussi pour la solidarité illimitée et inconditionnelle avec ce peuple en ces circonstances particulières ».

I.Med

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INAUGURE UN HÔPITAL À ALGER

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, hier, l'hôpital spécialisé « mère et enfant de l'Armée » à Beni Messous (Alger), à l'occasion de la commémoration du 69^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954. Le Président de la République était accompagné, lors de la cérémonie d'inauguration, par le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi. D'une capacité de 278 lits, ce nouvel établissement spécialisé dans les maladies de la mère et de l'enfant, représente un modèle moderne conforme aux normes internationales en vigueur dans la réalisation de ce genre de projets. Il est considéré comme l'une des réalisations de qualité qui vient renforcer la prise en charge médico-sociale des personnels de l'ANP et leurs ayants droit.

Y.S.

LE 1^{ER} NOVEMBRE, UN REMPART CONTRE TOUTES LES TENTATIVES CIBLANT L'ALGÉRIE

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a affirmé que l'anniversaire du 1^{er} Novembre, date du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale, se veut un rempart contre toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à la souveraineté de l'Algérie. A la veille de la commémoration du 69^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, le Premier ministre a rappelé que le 1^{er} Novembre est

"un jour mémorable" et "une page glorieuse de notre histoire écrite en lettres d'or, grâce aux exploits de nos moudjahidine et aux sacrifices de nos chouchada". Cette date est, également, "le phare qui éclaire notre chemin et celui de tous les peuples aspirant à la liberté. C'est le rempart que nous avons construit pour faire face à toute tentative visant à porter atteinte à notre sécurité et à notre souveraineté", a-t-il ajouté. "En tant que peuple

et Etat algériens, il est de notre devoir en cette journée de prier Dieu d'accorder Sa Sainte Miséricorde à nos vaillants martyrs, sans lesquels nous ne serions pas libres. Nous devons, en outre, implorer le Tout-Puissant en vue de protéger nos moudjahidine, notre mémoire vivante, grâce auxquels nous sommes devenus les maîtres de notre destin", a affirmé M. Benabderrahmane.

Y.B.

A L'OCCASION DU 1^{ER} NOVEMBRE : CHARLES III ADRESSE SES VŒUX AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni, Charles III, a adressé, hier, ses vœux au Président Tebboune et au peuple algérien à l'occasion de la célébration du déclenchement de la Révolution de Novembre 54. « Je tiens à adresser mes plus chaleureuses félicitations au président Tebboune et au peuple de la République populaire démocratique d'Algérie en ce jour spécial pour votre pays qui célèbre sa fête

nationale », est-il écrit dans son message publié par l'ambassade du Royaume-Uni en Algérie. « J'attends avec impatience la poursuite de l'amitié chaleureuse et du partenariat solide entre nos deux pays, alors que nous faisons face à des temps difficiles », a poursuivi le Roi Charles III dans son message.

R.N.

69^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

LE MESSAGE DE POUTINE À TEBBOUNE

Le Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, a adressé hier un

message de félicitations au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 69^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération. Dans un communiqué publié sur Facebook, l'ambassade de Russie en Algérie a assuré que le Président Poutine a souligné l'importance des relations amicales entre les deux pays : « Le Président Poutine est confiant pour l'amélioration des relations entre les deux pays dans l'ensemble des domaines. Le Président Poutine a exprimé ses vœux de santé et de nouvelles réussites pour le peuple algérien », précise la même source.

R.N.

COMMÉMORATION DU 69^E ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE RECUEILLE À LA MÉMOIRE DES MARTYRS



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, hier, au sanctuaire des martyrs (Alger), à la mémoire des martyrs de la Glorieuse Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 69^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le Président Tebboune a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution.

La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement. Notons qu'une cérémonie de levée des couleurs nationales a été organisée, jeudi à minuit, à Maqam Echahid (sanctuaire du martyr) à Alger, à l'occasion de la célébration du 69^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954. La cérémonie, organisée dans le cadre de la célébration du 69^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 sous le slogan "Révolution des héros - Engagement des hommes", s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebega, de plusieurs membres du Gouvernement, ainsi que de personnalités nationales, de moudjahidine et de responsables d'organisations révolutionnaires, d'institutions nationales et du mouvement associatif.

I.Med/avec Aps

XI JINPING ADRESSE SES VŒUX AU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU 1^{ER} NOVEMBRE

Le Président chinois, Xi Jinping, a présenté, hier, ses vœux au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration du 69^e anniversaire de la glorieuse Révolution de Novembre 54. « Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, a adressé un message de félicitations au président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 69^e anniversaire du déclenchement de la révolution de libération algérienne », a annoncé l'ambassade de Chine en Algérie. « Le président Xi Jinping adresse ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux au président Tebboune ainsi qu'au gouvernement et au peuple amis de l'Algérie », est-il ajouté dans le communiqué.

R.N.

SALAMA MAÂROUF, RESPONSABLE DU BUREAU DE PRESSE DE HAMAS :

« VOICI LA SITUATION DU SYSTÈME DE SANTÉ À GHAZA »

Le chef du bureau de presse du Hamas à Ghaza, Salama Maârouf, a fait une déclaration de presse hier, dans laquelle il confirme que « l'hôpital indonésien et l'hôpital Al-Shifa à Gaza sont fermés en raison d'une panne de carburant ». Le même responsable a confirmé que l'effondrement du système de santé signifie l'effondrement de toutes les formes de vie dans la bande de Ghaza, soulignant que 1 600 patients dialysés et nourrissons en couveuse courent un risque de décès imminent.

En outre, le chef du bureau de presse du Hamas à Gaza, Salama Maârouf, a fermement condamné l'horrible massacre commis hier par l'entité sioniste dans le camp de Jabalia.

Salama Maarouf a déclaré que le bombardement du camp de Jabalia est l'un des plus grands crimes commis par l'entité sioniste dans son agression contre Ghaza depuis le déclenchement de la guerre d'Octobre 2023. Car, il faut préciser, dit-il, que, « à Jabalia, vivent plus de 113 000 réfugiés sur une superficie de seulement 1,4 kilomètre carré ». Il a ajouté que ce crime représente « une violation des lois internationales, qui appellent à la nécessité de préserver le caractère sacré des camps de réfugiés humanitaires et civils ». Attaquer des camps de réfugiés et détruire leurs biens est considéré comme une violation flagrante du droit humanitaire, des droits de l'homme et des droits des réfugiés. Il a de nouveau appelé la communauté internationale, les organisations des Nations unies et la Cour pénale internationale à travailler rapidement sur cette série de violations, afin de dénoncer les crimes de l'occupation et assumer la responsabilité juridique et humanitaire face à ces crimes ». Enfin, il a souligné que l'occupation israélienne a commis d'horribles massacres contre des civils et des réfugiés dans les camps palestiniens de la bande de Ghaza : « Il s'agit d'un nouveau crime dans le contexte de l'Holocauste sioniste-nazi, qui se poursuit depuis 25 jours contre les civils de Ghaza ».

Entre-temps, l'entité sioniste continue de bombarder les civils sous l'œil complaisant des puissances occidentales et la coupable inanité du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

I.Med Amine

PLUS DE 500 MORTS DANS DES BOMBARDEMENTS SIONISTES

NOUVEAU GÉNOCIDE À JABALIYA ET NUSEIRAT

L'entité sioniste a maintenu mardi la bande de Ghaza sous le feu de ses bombardements et tirs de canons, faisant des dizaines de martyrs dans un nouveau massacre dans les deux camps de réfugiés de Jabaliya et Nuseirat. L'armée d'occupation sionis-

Ce qui se passe actuellement à Ghaza rappelle, à bien des égards, la sanglante guerre du Vietnam où l'armée américaine a largué plus de 7 000 000 de tonnes de bombes, 400 000 tonnes de napalm, 75 000 000 de litres d'agent orange et d'autres herbicides, tuant plus de 2 millions de personnes sans pour autant gagner la guerre.

Au 26^e jour du « Déluge d'Al Aqsa », l'armée sioniste, qui a entamé son offensive terrestre depuis vendredi passé, commence à réviser ses prétentions à la baisse. Les propos triomphalistes du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu indiquant, avant l'engagement des combats au sol, que l'offensive terrestre sera massive, écrasante et éclair ont laissé place à des propos prudents et plus mesurés. « Nous sommes dans une guerre difficile. Ce sera une guerre longue. Nous subirons des pertes douloureuses », a-t-il en effet déclaré ce mercredi au 26^e jour du conflit. Plus de 12 soldats sionistes ont été tués depuis mardi dernier dans ces combats au sol, et vu l'enlèvement de l'armée sioniste dans cette incursion terrestre, ses pertes devraient grandement s'alourdir dans les prochains jours si un cessez-le-feu n'était pas instauré dans l'immédiat. Car si l'armée sioniste excelle dans les raids aériens et les bombardements massifs de loin contre des civils désarmés ou de supposées cibles militaires, elle fait piètre figure dans les combats au corps à corps contre les djihadistes palestiniens. Malgré sa supériorité militaire, ses bombardiers, ses hélicoptères, ses chars intelligents, ses missiles modernes, elle est en train de subir de lourdes défaites face à

L'ARMÉE D'OCCUPATION Y A ESSUYÉ DE LOURDES PERTES

Ghaza, un bourbier pour les soldats sionistes



une poignée de résistants se battant avec des moyens militaires précaires. Ce qui se passe actuellement à Ghaza rappelle, à bien des égards, la sanglante guerre du Vietnam où l'armée américaine a largué plus de 7 millions de tonnes de bombes, 400 000 tonnes de napalm, 75 millions de litres d'agent orange et d'autres herbicides, tuant plus de 2 millions de personnes sans pour autant gagner la guerre. C'est ce qui se passera certainement maintenant avec l'armée sioniste. Même si elle va massacrer la population, causer d'horribles destructions, elle ne gagnera pas la guerre. Actuellement, là où les troupes sionistes ont effectué leurs incursions terrestres, que ce soit au nord, à l'est, le long de la Méditerranée ou au niveau du poste-frontière d'Erez, les combats font rage. L'armée sioniste fait face à des combattants aguerris qui lui font subir d'énormes pertes. Le Hamas a promis de transformer Ghaza en vaste bourbier et cimetière pour les soldats sionistes. Et il commence à réaliser sa promesse. Et pour ce qui est de l'objectif de l'ar-

mée sioniste consistant à éradiquer le Hamas, hormis la destruction d'infrastructures publiques, d'habitations, de quartiers et de massacres de civils, l'offensive terrestre sioniste est un véritable échec. Même sur le plan politique, le Hamas est en train de gagner. Malgré le rouleau compresseur médiatique occidental présentant le Hamas comme une « organisation terroriste », des élans d'empathie envers le peuple palestinien se manifestent de jour en jour partout dans le monde. Les horribles crimes de guerre commis par l'armée sioniste sont dénoncés partout. Autant dire qu'Israël commence déjà à perdre la guerre. Et ni les tentatives de diaboliser le Hamas, ni le soutien des régimes occidentaux, ni l'alignement de certains régimes arabes derrière l'armée sioniste ne mettront fin à la résistance palestinienne. Seule la fin de l'occupation israélienne peut ramener la paix et la stabilité dans toute la région.

Boualem B.

LES NATIONS UNIES TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Ghaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants

L'ONU vient de déclarer que la bande de Ghaza est devenue un "cimetière" pour des milliers d'enfants. Elle craint que davantage d'entre eux ne meurent à cause de la sécheresse, suite à la guerre en cours entre l'entité sioniste et le mouvement Hamas. Le ministère de la Santé du Hamas a annoncé hier que le bilan des victimes des bombardements israéliens continus depuis le 7 octobre a atteint 8 525 personnes dans la bande de Ghaza, dont 3 542 enfants. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que le nombre d'enfants qui meurent à cause de mauvaises conditions de vie dépasse celui qui meurt à cause des violences. Son porte-parole, James Alder, a déclaré : « Nos graves craintes concernant le nombre d'enfants

tués se sont concrétisées, atteignant des dizaines, puis des centaines, et finalement des milliers en seulement deux semaines. » Il a qualifié le nombre de morts d'enfants d'« horrible », ajoutant : « Il est étonnant que ce nombre augmente de façon aussi spectaculaire chaque jour. » Il a poursuivi : « Ghaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. C'est un enfer pour tous les autres. ». Selon Alder, plus d'un million d'enfants vivant à Ghaza souffrent d'un manque d'eau potable, ajoutant que « la capacité de production d'eau dans la bande ne dépasse pas cinq pour cent de sa production quotidienne habituelle, et la sécheresse constitue une menace croissante. L'organisation a appelé à un cessez-le-feu immédiat pour des

raisons humanitaires, avec l'ouverture de tous les points de passage menant à la bande de Ghaza pour un accès sûr, durable et sans entrave à l'aide humanitaire, notamment à l'eau, à la nourriture, aux fournitures médicales et au carburant. Le même responsable a déclaré : « S'il n'y a pas de cessez-le-feu, pas d'eau, pas de médicaments, nous serons poussés vers de plus grandes atrocités qui s'abattent sur des enfants innocents. » Il a ajouté que, selon les chiffres publiés par les autorités sanitaires de la bande de Ghaza, environ 940 enfants sont toujours portés disparus.

"Il est difficile d'imaginer des enfants enterrés sous les décombres avec très peu de chances d'en être extraits", a déclaré, de son côté, Jens Laerke, porte-parole du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. L'Organisation mondiale de la santé a confirmé, quant à elle, que les habitants de Ghaza ne meurent pas uniquement à cause des bombardements directs, et le porte-parole de l'organisation, Christian Lindemeier, a indiqué que « nous avons 130 enfants dépendants de couveuses, dont environ 61 pour cent se trouvent dans le nord de la bande de Ghaza » tout en mettant en garde contre « une catastrophe de santé publique imminente à l'horizon avec des déplacements massifs, une surpopulation et des dommages aux infrastructures d'eau et d'assainissement ».

Mourad H.

I.Med

te a commis un nouveau carnage dans les deux camps de Jabaliya et de Nuseirat, au nord de la bande de Ghaza, faisant des dizaines de nouveaux martyrs et de blessés, selon l'agence palestinienne de presse Wafa. Elle a bombardé avec des avions de guerre un immeuble résidentiel habité par des citoyens, ce qui a entraîné sa destruction et la démolition des maisons environnantes, au centre du camp de Jabaliya. La même source a indiqué que les martyrs et les blessés des deux camps ont été transférés à l'hôpital indonésien et à l'hôpital Al-Shifa. Environ 20 maisons ont été

complètement détruites dans le centre du camp de Jabaliya à la suite des bombardements qui ont visé également deux bâtiments résidentiels dans le camp de Nuseirat, faisant au moins 15 martyrs et plusieurs blessés, dont un grand nombre sont toujours sous les décombres.

Tôt mardi, les forces d'occupation ont procédé à l'arrestation de 52 Palestiniens au cours de nouvelles incursions dans plusieurs villes de la Cisjordanie occupée, notamment Beit Lahm, El Khalil, Naplouse, Tulkarem, Salfit et Ramallah.

PRODUITS AGROALIMENTAIRES

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PASSE EN EXAMEN LA RÉGULATION DU MARCHÉ

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présidé, avant-hier, une réunion consacré à l'examen des dispositions pratiques pour de réguler le marché des produits agroalimentaires de large consommation, annonce un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre tenue au siège du ministère, en présence de cadres du secteur, de cadres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que de représentants des différents établissements et offices relevant du ministère de l'Agriculture, un exposé exhaustif a été présenté sur la disponibilité des produits agroalimentaires de large consommation sur le marché national.

De même, plusieurs questions relatives à leur régulation, ont été débattues et examinées, dans l'objectif de clarifier la nouvelle vision pour la stratégie des deux secteurs, note ledit le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre de l'Agriculture a donné des instructions, en vue de "prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires, à même de résoudre toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les produits agricoles de grande consommation sur le marché national", soulignant "la nécessité de réguler leur commercialisation, avec mise en place de tous les mécanismes, à même de garantir leur disponibilité, ainsi que l'impératif d'une coordination entière entre le secteur du commerce et de l'agriculture, à travers des commissions conjointes", conclut la même source.

R.N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE D'UNE DÉCISION SUR LA MOBILITÉ UNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier mercredi, la cérémonie de signature électronique d'une décision ministérielle relative à la mobilité universitaire des étudiants.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Baddari a précisé que "la décision ouvre la voie à la mobilité des étudiants entre les établissements universitaires nationaux de sorte que chaque étudiant puisse poursuivre ses études dans un autre établissement que son établissement d'origine".

Il a ajouté que "cette mobilité, qui concerne 114 établissements universitaires, permet aux étudiants de consolider leurs connaissances et leurs formations en passant d'un établissement d'origine à un établissement hôte".

Par ailleurs, et à l'occasion de la célébration du 69e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, le ministre a présidé, au siège du ministère à minuit, la cérémonie de levée des couleurs nationales, en présence des cadres du secteur.

R.N.

COMMERCE

Des instructions pour garantir l'approvisionnement en produits alimentaires de large consommation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a donné, avant-hier, une série d'instructions visant à réguler le marché, à garantir l'approvisionnement en différents produits alimentaires de large consommation, et à mettre fin à l'exploitation commerciale de certains produits subventionnés, notamment le sucre, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions sont intervenues lors d'une réunion de coordination présidée par Tayeb Zitouni au siège du ministère avec les cadres centraux, qui a porté sur plusieurs axes liés à la numérisation du secteur et à la régulation du marché, précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, Zitouni a instruit le lancement, à partir de dimanche prochain, du dépôt par voie électronique des demandes de retrait "des certificats de respect" via la nouvelle plateforme numérique dédiée aux importateurs exerçant l'activité d'importation des matières premières et des produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Le ministre a également insisté sur l'intensification du contrôle sur toutes les unités de production, afin de mettre fin à l'exploitation commerciale des produits alimentaires subventionnés, notamment le sucre destiné aux ménages, après la constatation de certaines



infractions à cet égard. Tayeb Zitouni a, par ailleurs, souligné la nécessité d'accompagner les importateurs de viande rouge et blanche pour assurer une

large distribution et garantir leur commercialisation à des prix accessibles aux citoyens, et de suivre les opérations de stockage des produits agricoles

en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ajoute le communiqué du Ministère.

R.N. / avec APS

COOPÉRATION

Accord de jumelage entre l'Hôpital des Grands Brûlés de Zeralda et son homologue turc

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu hier l'ambassadeur de Turquie à Alger, Mujahid Kucuk Yilmaz, avec lequel il a évoqué les moyens de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs au service des intérêts des deux pays, indique mercredi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée mardi, les deux parties ont évoqué "les moyens de renforcer les relations de coopération dans le domaine de la santé" et examiné "les opportunités de partenariat dans des domaines d'intérêt commun", précise le communiqué.

Le ministre a affirmé, à cette occasion, que "l'accord de jumelage entre l'Hôpital des Grands Brûlés de Zeralda et son homologue turc à Istanbul, qui sera signé dans les prochains jours, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et directives du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, permettra de donner une impulsion forte aux relations de partenariat entre les deux pays dans le secteur de la santé".

Ce partenariat "couvrira à l'avenir d'autres hôpitaux et spécialités, telles que la chirurgie infantile et la chirurgie cardiaque pédiatrique", a ajouté la même source.

Après avoir insisté sur "l'impératif que de tels projets reposent sur l'échange d'expériences et de connaissances et le transfert de technologie, avec la programmation de visites mutuelles et l'organisation de rencontres consultatives techniques", le ministre a proposé "un projet d'investissement dans le domaine de la santé" à travers "la construction d'un hôpital turc en Algérie, en sus de la réalisation de plusieurs autres hôpitaux", estimant que "cette étape contribuera à réduire les transferts de patients à l'étranger pour

soins".

Pour sa part, l'ambassadeur turc a exprimé "la volonté de son pays d'intensifier la coopération bilatérale entre les deux pays", disant "soutenir l'idée de la réalisation d'un hôpital turc en Algérie", tout en mettant en avant "l'intérêt porté à l'investissement en Algérie par les entreprises privées turques activant dans le secteur de la santé".

Enfin, les deux parties sont convenues de "la nécessité d'organiser des rencontres conjointes de travail pour examiner les questions d'intérêt commun, en particulier celles liées aux accords de jumelage prévus entre les deux pays, qui seront d'ailleurs prochainement au centre de discussions et d'entretiens par visioconférence entre le ministre Saihi et son homologue turc", conclut le communiqué.

R.N.

TOTALENERGIES ALGÉRIE ET L'UNIVERSITÉ KASDI MERBAH DE OUARGLA RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Moufdi Zakaria CHIKH, Directeur Général et Country Chair de TotalEnergies en Algérie, et Mohamed Tahar HALILLETE, Recteur de l'université Kasdi Merbah Ouargla, ont annoncé la signature d'un accord pour renforcer la coopération entre TotalEnergies Algérie et l'université Kasdi Merbah grâce à des cycles de conférences, cours ou semaines intégrées dans les domaines

techniques et économiques, dispensés par des professeurs experts, salariés ou retraités de la Compagnie TotalEnergies.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme « TotalEnergies Professeurs Associés », avec notamment trois axes de coopération, à savoir l'organisation conjointe de conférences sur des thématiques techniques, économiques, scientifiques, ainsi que des semaines « certifiantes en format immersif » qui s'intègrent dans le cursus de l'université avec un certificat à la clé et la participation à l'élaboration des programmes de nouvelles formations dans le domaine de l'Energie.

Une cérémonie de remise des certificats de réussite pour 33 étudiants de l'Université Kasdi Merbah, formés au cours

« transition Energétique », a eu lieu, en marge de la signature de l'accord.

« Ce programme axé sur les besoins de formation des futurs ingénieurs dans l'exploration – production et des énergies renouvelables contribuera au renforcement de l'employabilité des jeunes étudiants de l'Université Kasdi MESBAH de Ouargla qui envisagent une carrière professionnelle dans le secteur de l'énergie. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans notre axe stratégique en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et le développement des talents en Algérie », a commenté, dans un communiqué commun, Moufdi Zakaria CHIKH, Directeur Général et Country Chair de TotalEnergies en Algérie

LE MINISTRE DES FINANCES, LAAZIZ FAID, L'ANNONCE :

Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a appelé, avant-hier à Alger, l'ensemble des banques et des établissements financiers à axer leurs travaux sur le domaine numérique et technologique pour créer un système bancaire intégré basé sur des fondements scientifiques pratiques et compatibles avec les exigences du citoyen.

Cet appel a été lancé lors de la Journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) sous le slogan "L'inclusion financière à l'ère digitale : défis et perspectives", coïncidant avec la journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du président de l'ABEF, Lazhar Latreche, des directeurs de banques et de cadres du secteur, où M. Faid a mis en avant la volonté du ministère de développer globalement le secteur des finances à travers la transformation numérique et son

rôle dans la mise en œuvre de la transformation de toutes les procédures et opérations dans des conditions confortables". Le ministre des Finances a ajouté que "la continuité dépend désormais de la mesure dans laquelle les établissements de technologie se développent et s'adaptent aux changements qui les entourent". Concernant le programme national de la culture financière visant à sensibiliser à l'importance de l'épargne et de l'ouverture des comptes bancaires, Faid a également appelé tous les établissements financiers à élaborer un plan de communication efficace dans le but d'ex-



pliquer les voies et les moyens que les établissements financiers mettent à la disposition des citoyens pour ouvrir des comptes, épargner et promouvoir les produits bancaires à plus grande échelle pour consolider la culture d'épargne, en organisant des activités en coordination avec les parties prenantes. Le ministre les a également considéré comme des

moyens et des techniques à travers lesquels le ministère, œuvre "dans un avenir proche" à incarner l'inclusion financière afin de parvenir à une croissance globale en mettant en œuvre un plan d'action qui sert le citoyen sans compromettre ses intérêts et en levant tous les obstacles liés à l'inclusion financière. En outre, le ministère des Finances encourage l'éta-

blissement d'un partenariat entre l'ABEF, les institutions financières et l'ensemble des secteurs supervisant l'Education et la Formation pour consacrer les principes fondamentaux de la culture financière en vue d'assurer une adaptation et une réponse rapide aux demandes de la société, notamment celles des jeunes.

Le ministère ambitionne également de concrétiser les réformes prévues pour le système financier national, afin d'appliquer les principes d'inclusion financière en œuvrant à numériser le secteur des banques à même d'améliorer la qualité des services via la mise en place d'un système informatique de pointe et en assurant des produits bancaires numériques adaptés aux besoins du citoyen à des prix raisonnables.

C'est dans ce sens que le ministère envisage une collaboration avec des start-up ainsi que des entreprises nationales spécialisées dans les domaines numérique et technologique.

Faid a aussi affirmé que son département s'attellait à parachever la numérisation de l'ensemble de ses instances à travers la mise en place de systèmes informatiques modernes et de produits et services bancaires disponibles en ligne, outre l'inauguration d'agences numériques multiservices.

R.E.

ENTRÉE EN ACTIVITÉ DES BANQUES ALGÉRIENNES EN MAURITANIE ET AU SÉNÉGAL

Les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité avant-hier mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faid. Le ministre s'exprimait dans une déclaration à la presse en marge d'une Journée d'information organisée à Alger par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), sous le thème: "L'inclusion financière à l'ère digitale: défis et perspectives" et ce, à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne (31 octobre). Rappelons que deux banques algériennes ont été inaugurées officiellement par le ministre des Finances, le 20 et 21 septembre, dans le cadre de la promotion des échanges commerciaux intra-africains. Il s'agit de l'Algerian Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne Nouakchott et de l'Algerian Bank of Senegal à Dakar, qui sont opérationnelles à partir de ce mardi. Une troisième banque algérienne, initiée comme les deux premières par un groupement de quatre banques publiques, sera inaugurée à Abidjan avant la fin 2023, selon le ministre des Finances. De plus, la banque algérienne devant être installée dans la capitale française, Paris, sera inaugurée "dans les mois à venir", souligne encore le ministre. Par ailleurs,

le ministre a annoncé le lancement "dans les prochains jours" du nouveau système d'information des services des douanes algériennes. Ce nouveau système, dont les premiers essais ont été réalisés au début de l'année 2023, doit permettre la facilitation des opérations de dédouane-

ment, la diffusion des informations relatives au commerce extérieur, l'instauration de la transparence et le développement des mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande dans le cadre de sa contribution au développement de l'économie nationale. **R.E./avec APS**

INDUSTRIE

BIENTÔT UNE NOUVELLE USINE DU GROUPE GIPEC DE PAPIER POUR ONDULÉ

Le Groupe industriel du papier et de la cellulose (GIPEC) va créer une nouvelle usine de Papier pour ondulé (PPO) dans la wilaya de Saïda, en partenariat avec une firme internationale, devant permettre la réduction de 85% la facture d'importation de cette matière, estimée annuellement à 220 millions de dollars, a indiqué son PDG, Mohamed Djedi. Le groupe a lancé "un appel à manifestation d'intérêt national et international pour la création d'une nouvelle usine de papier en partenariat avec une firme de renommée internationale disposant de technologie de pointe, pour la mise en place du projet production du papier ondulé (PPO) d'une capacité nominale de production de 330.000 tonnes par an", a affirmé M. Djedi dans une interview accordée à la revue "Indjazat". Selon le PDG de Gipec, il s'agit d'un projet à réaliser sur une période de 24 mois pour un montant

d'investissement avoisinant les 110 millions de dollars et devant permettre la création de 550 emplois directs. Ce complexe devrait contribuer à réduire la facture d'importation du PPO à hauteur de 85 %, a-t-il fait savoir tout en soulignant que "l'Algérie importe l'ensemble de son besoin en PPO à hauteur de 330.000 de tonnes par an, pour une valeur approximative de 220 millions de dollars". Pour la création de cette nouvelle usine, Mohamed Djedi a rappelé que le groupe Gipec disposait d'un complexe de production du papier au niveau de la wilaya de Saïda, qui est à l'arrêt depuis 2012. Dans le cadre de ce projet, Gipec compte sur l'approvisionnement de la matière première nécessaire en totalité du gisement national du vieux papier et carton, a assuré son PDG, mentionnant qu'"il est à l'étude une éventuelle extension par la remise à niveau du site à l'arrêt afin de couvrir

l'ensemble du besoin national, mais également se diriger vers l'exportation". A travers sa filiale Papirec, un nouveau centre de récupération du vieux papier et carton sera créé au niveau de la wilaya de Saïda, au site même d'implantation du nouveau projet PPO d'une capacité nominale de 5.000 tonnes/an et qui peut atteindre 9.000 tonnes/an, a-t-il encore détaillé.

Ce centre de récupération du vieux papier et carton qui entrera en production en novembre permettra, selon le PDG du groupe public, de créer des dizaines de postes d'emploi dans la région. "Nous travaillons également pour relancer l'ensemble des centres de récupération restant au nombre de cinq et la création de quatre nouveaux centres durant 2024 afin de garantir l'approvisionnement en matière première de ce nouveau projet", a-t-il fait savoir. **R.E.**

AAPI

Les investisseurs doivent définir l'état d'avancement de leurs projets sur sa plateforme électronique

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) vient d'appeler tous les investisseurs inscrits sur ses guichets à définir l'état de leurs projets sur sa plateforme électronique, dans le but de développer une base de données comprenant des indicateurs permettant de suivre l'avancement de l'étape de réalisation et identifier les obstacles auxquels sont confrontés les porteurs de ces projets.

Cette procédure vise à élaborer un

tableau de bord comprenant des indicateurs de suivi de l'avancement de la phase de réalisation, ainsi qu'à identifier les raisons et les facteurs qui empêchent la mise en œuvre effective des projets enregistrés en attendant l'interopérabilité des systèmes d'information des services concernées par les procédures d'investissement avec la plateforme numérique de l'investisseur, ce qui permettra un suivi précis et en temps réel de l'acquisition des biens et des services

concernés par le bénéfice des avantages, selon l'agence.

Pour cela, les porteurs de projets et les investisseurs devront remplir le questionnaire disponible sur le site électronique de l'agence et cliquer sur le lien intitulé "état d'avancement de la réalisation de mon projet", précise le communiqué de l'AAPI.

L'agence souligne aussi qu'elle œuvrait d'arrache-pied à réunir toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre des

nouvelles dispositions contenues dans la nouvelle loi sur l'investissement entrée en vigueur il y a un an, simplifier et faciliter toutes les procédures, ajouter de la transparence et lever les obstacles bureaucratiques, outre l'amélioration des conditions d'accueil des porteurs de projets et l'ouverture de canaux pour écouter leurs préoccupations et leurs attentes et répondre à leurs doléances".

M.H.

MUSÉE DU MOUDJAHID DE BLIDA.

Un espace pour la préservation de la mémoire sur la Révolution

Cette structure est en train de mettre en œuvre une opération de collecte de témoignages de Moudjahidine relatifs aux objets, documents, ouvrages historiques et photos de la Wilaya VI en relation avec la Révolution.

Le musée du moudjahid "Djel-loul Malaika" de Blida est un acquis indéniable qui contribue à la préservation de la mémoire historique et révolutionnaire de la région, grâce au travail de collecte de témoignages des moudjahidine, d'objets et autres témoins physiques, entre documents, ouvrages historiques et photos de la wilaya historique VI et de ses moudjahidine, en relation avec la Révolution de Novembre 1954. Au titre de cette démarche de préservation de la Mémoire, une véritable course contre la montre est menée par les responsables de cet établissement, ouvert en 2016, pour collecter et enregistrer le plus grand nombre de témoignages de moudjahidine ayant survécu à la guerre de libération nationale. Le but étant de les mettre à la disposition des chercheurs, étudiants et générations futures, et de fixer, aussi, par des documents et des témoignages des acteurs, la mémoire historique collective de la wilaya, les préservant ainsi de la déperdition. "Depuis son ouverture, le musée du moudjahid de Blida, situé dans la commune d'Ouled Yaich, a enregistré 35h et 43mn de témoignages de moudjahidine de la wilaya ", a indiqué la directrice de l'établissement, Naima Belarni, dans un entretien accordé à l'APS, à la veille de la commémoration du 69e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954. Elle a ajouté que ces témoignages, enregis-



trés sur supports audiovisuels, ont été fournis par 55 moudjahidine de la wilaya, qui y ont abordé leurs parcours révolutionnaires, contre la France coloniale, mais aussi de nombreux événements historiques locaux liés à la Révolution, à l'instar de la bataille du 17 septembre 1956 à Ouled Yaich, tout en évoquant les actes héroïques des Chouhada et des chefs révolutionnaires qu'ils avaient connus. La même responsable a relevé que l'enregistrement des témoignages s'est accélérée, ces deux dernières années, ce qui a contribué à l'enrichissement du registre des témoignages historiques du musée, qui compte les mettre à la disposition des étudiants, des enseignants universitaires et autres historiens qui souhaiteraient travailler sur la guerre de libération. Mme Belarni a assuré que les portes du musée sont ouvertes à tous les moudjahidine souhaitant apporter leurs témoignages et faire enregistrer leurs faits

d'armes, rappelant que Blida a été le siège de la wilaya historique IV et a vu se succéder de nombreux chefs révolutionnaires. Outre l'enregistrement des témoignages, le musée du moudjahid de Blida met à disposition des écoliers et des étudiants qui fréquentent quotidiennement cet établissement dans le cadre de leurs travaux de recherche sur la Révolution, des ouvrages et des documents relatant moult événements historiques qui s'étaient produits dans la région et à travers la wilaya historique IV. Mme Belarni a cité en exemple le livre "Achaouess El-Fida" de Hamda Zahida, récemment offert à la bibliothèque du musée et réunissant de nombreux témoignages sur l'Histoire révolutionnaire de la région. Le musée compte, d'ailleurs, une bibliothèque riche de 350 titres, dont la majeure partie est sortie des éditions du Centre national des études et de recherches sur le mouvement national et la Révo-

lution du 1er novembre, et des ouvrages édités par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Dans le souci d'assurer un encadrement propice aux générations futures, la direction du musée œuvre, en outre, à la création d'un club d'histoire pour les enfants, qui ouvrira ses portes à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire de la guerre de libération nationale, a indiqué Mme Belarni. Pour rappel, le musée du moudjahid de Blida compte plusieurs espaces dédiés, entre autres, à la résistance populaire et aux objets historiques, représentés par une collection de 80 pièces dont des armes, des restes d'obus, des casques et des uniformes militaires. L'établissement accueille aussi divers manifestations commémoratives d'événements et dates historiques, contribuant à inculquer les valeurs et principes de la Révolution aux jeunes générations.

R.R.

RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954 :

Les Ghouts, lieux stratégiques pour les Moudjahidine

Connus pour leur vocation agricole dans la région de Oued-Souf (El-Oued), les Ghouts, zones de dépression terrestres servant de potager-verger, ont été convertis, par la force des choses durant la Glorieuse guerre de libération nationale, en lieux stratégiques pour combattre les forces coloniales et mettre en échec leurs desseins d'asseoir une domination sur le territoire national. Clairvoyants de ce système oasien ingénieux de Ghouts, enfouis en milieu sablonneux et désertique à l'abri de l'ennemi, les Moudjahidine de la région ont, connaissance du terrain aidant, opté pour l'organisation des formations et le lancement des combats et des assauts depuis ces Ghouts, en les transformant en théâtres de hauts faits d'armes

contre le joug colonial. Patri-moine phœnicicole décimé et troncs de palmiers carbonisés sont encore les stigmates des bombardements aériens et d'obus d'artillerie coloniale ayant ciblé ces zones, à l'instar de Ghout-Kriyem, dans la commune de Hassi-Khelifa, Ghout-Chica de Sid-Aoune, Ghout-Debidibi de Robbah et Ghout-Soltane à Taghzout, dont les dénominations renvoient à des propriétaires terriens engagés dans le soutien de la Révolution. La célèbre bataille Ghout-Kriyem (30 km Est de Hassi-Khelifa), livrée le 17 novembre 1954, est considérée comme une des grandes épopées pour le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale, a souligné l'historien Ali Ghenabziya, de l'université

d'El-Oued, qui a affirmé que cette bataille, menée par 13 Moudjahidine, sous le houlette du Chahid Mohamed Lakhdar Amara, connu sous le nom de guerre "Hamma Lakhdar", a fait des morts et des blessés dans l'armée coloniale, et causé d'importants dégâts matériels dans les rangs de l'ennemi. L'histoire retiendra aussi la bataille de Ghout-Chica, menée entre les 8 et 10 août 1955, près de Djedid-Ouest, dans la commune de Sid-Aoune, à 30 Km Nord-est d'El-Oued. Cette bataille a été, de l'avis d'historiens, un prélude aux offensives du Nord-Constantinois, le 20 août 1955 visant à desserrer l'étau sur la région des Aurès et à approvisionner davantage la Révolution en armes et munitions.

APS

SETIF : RÉCIT D'ANCIENS MOUDJAHIDINE

LE CAMP D'INTERNEMENT KASR EL ABTAL, TÉMOIN DES PRATIQUES DE TORTURE

Les murs encore debout du camp d'internement de Ksar Ettir (aujourd'hui Kasr El Abtal) que l'administration coloniale avait fait construire au sud de Sétif, en 1956, dans une tentative d'étouffer la Révolution, résonnent encore des cris de souffrance des prisonniers algériens qui y étaient internés. Ksar Ettir, situé non loin d'Ain Oulmène, reste le témoin impassible de la barbarie des tortionnaires français, mais aussi du courage et de l'endurance des Algériens qui ont la malchance d'y être conduits, souvent à la fleur de l'âge. Qui-conque écoute les récits des moudjahidine passés par ce camp de sinistre mémoire, que l'on appelait "la prison de la mort lente", ne peut être qu'effaré par ces témoignages, comme celui de Seghir Souassi qui y a subi les pires tortures, aussi bien physiques que psychologiques, de 1959 à l'indépendance. Le moudjahid Souassi affirme, dans un témoignage à l'APS, avoir "croupi dans de nombreuses prisons civiles et militaires françaises, dans l'est du pays, à Tébessa, Constantine, Annaba et Tazoult (anciennement Lambèse, dans la wilaya de Batna), mais les atrocités subies à Kasr Ettir étaient d'un genre spécial". "L'on nous faisait creuser la terre, sous le soleil ou par un froid sibérien, pour nous obliger ensuite à la mouiller et à la pétrir avec nos pieds nus pour la transporter, après cela, sur nos épaules, sur une distance d'un kilomètre. Nos déboires ne s'arrêtaient pas là puisqu'il nous fallait, la retransporter, toujours sur nos épaules, à sa place initiale", se souvient-il. "Cette corvée qui se répétait chaque jour faisait que nous étions épuisés, les pieds ensanglantés et les épaules meurtries lorsque nous rejoignons nos cellules", raconte M. Souassi, les yeux dans le vague. Ce témoin se rappelle aussi, d'une voix à peine perceptible, que les

"matons", toujours prompts à faire usage de la matraque, "ne se contentaient pas de nous torturer, puisqu'ils nous laissaient sans nourriture pendant quatre jours, dans nos cellules glacées où nous étions obligés de nous dévêtir". Il se souvient, avec amertume et les larmes aux yeux, d'un de ses compagnons d'infortune, Smaïl Rettab en l'occurrence, qui a subi les pires sévices dans sa cellule, pendant 28 jours consécutifs, tout nu par un climat glacial. "J'entends encore ses hurlements déchirants", affirme ce témoin avant d'ajouter, avec une touchante ingénuité, "ils voulaient que nous rejoignons La politique de De Gaulle. J'ai du mal à décrire avec des mots l'enfer que j'ai vécu dans ce camp. J'ai souffert aux côtés de dizaines d'autres héros qui attendaient la mort et qui n'avaient pour seules armes que leur courage et leur foi en une Algérie libre et indépendante", souligne encore le Moudjahid Seghir So. Le professeur Bachir Fayed, du département d'histoire de l'université Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif-2), souligne, pour sa part, que le camp de détention de Kasr Ettir est "une preuve, encore une, de la laideur du colonialisme". Le camp est, selon lui, "l'un des rares témoins de pierre à être sauvegardés, et joue, de ce fait, un rôle important dans la révélation des crimes atroces commis pendant la Révolution contre les Algériens". Le même universitaire déclaré que cette prison, l'une des plus grandes à avoir été construites durant la colonisation, est aujourd'hui "un musée à ciel ouvert que visitent des citoyens, en particulier des étudiants et des écoliers, pour en apprendre davantage sur les horribles méthodes de torture pratiquées par le colonialisme français pendant la glorieuse Révolution".)

APS

UN VÉRITABLE « BOOM » DES INDUSTRIES DE DESSALEMENT

Près de 23 000 stations de dessalement d'eau de mer opérationnelles dans le monde

Le dessalement de l'eau de mer représente une solution au stress hydrique croissant, c'est-à-dire au déséquilibre entre la demande en eau et la quantité disponible, dans des régions littorales arides. Il faut savoir que près de 40 % de la population mondiale manque d'eau douce.

Le dessalement d'eau de mer s'impose progressivement comme la solution de premier plan pour faire face au stress hydrique croissant, c'est-à-dire au déséquilibre entre la demande en eau et la quantité disponible, dans des régions littorales arides. Les Nations unies estiment qu'en 2025, les deux tiers de la population mondiale seront concernés par ces défis. En effet, avertissent les experts, dans le monde, près de 40 % de la population manque d'eau douce. Alors que plus de 95 % de l'eau disponible sur terre est de l'eau de mer, la désalinisation apparaît comme donc une solution idoine. Il s'agit d'une solution à fort potentiel puisque 40 % de la population mondiale réside à moins de 100 km de la mer, et 25 % à moins de 25 km. Il faut savoir, que la consommation d'eau potable par habitant est en pleine augmentation dans le monde et sur tous les continents apparaissent des pics de sécheresse qui rendent le prélèvement d'eau douce difficile. Plusieurs pays d'Afrique, du Moyen Orient, mais aussi du bassin Méditerranéen, comme l'Espagne ou les Îles grecques, s'équipent en technologies de désalinisation pour répondre aux besoins en eau potable de leurs populations.

FAIRE FACE AUX DÉFIS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

À l'heure du dérèglement climatique et de la transition énergétique, les questions concernant les ressources en eau douce ne peuvent être éludées. Les technologies de dessalement de l'eau de mer sont énergivores, coûteuses mais maîtrisées. Avec la montée des eaux océaniques, ce que les scientifiques anticipent d'ores et déjà, ce sont les technologies qui permettront de dessaler les eaux de rivière à proximité des estuaires dont les teneurs en sel seront variables car influencées par le mouvement des marées.

En effet, les eaux salines sont abondantes et accessibles : elles couvrent 75 % de la planète, représentent plus de 97 % du volume des eaux sur Terre, et 11 % de la population mondiale habite à moins de 10 kilomètres d'une eau saline. Les technologies de dessalement sont disponibles et utilisées depuis une cinquantaine d'années dans des régions souffrant d'un stress hydrique. Elles peuvent parfois être indispensables car la seule solution pour un accès à l'eau potable des populations, mais parfois leur usage est plus discutable. De nombreux rapports ont été réalisés sur ce sujet par plusieurs organismes spécialisés. Selon un rapport de BNC Intelligence de 2023, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (MENA) représentent quelque 48% de la production mon-

diale quotidienne d'eau dessalée, avec 39,3 milliards de dollars investis dans la région MENA en projets de dessalement de l'eau. Dans ce domaine, l'Algérie est d'ailleurs leader en Afrique, avec d'importantes avancées réalisées. Il s'agit d'un véritable « boom » des industries de dessalement qui est constaté. Selon les experts, « la majorité des pays du Golfe dépendent désormais en grande partie de l'eau dessalée pour la consommation de leurs habitants : aux Émirats arabes unis (EAU), 42 % de l'eau potable provient d'usines de dessalement représentant plus de 7 millions de mètres cubes (m3) par jour, 90 % pour le Koweït, 86 % pour Oman, 70 % pour l'Arabie Saoudite. En 2022, plus de 21 000 stations de dessalement d'eau de mer sont opérationnelles dans le monde, soit presque deux fois plus qu'il y a dix ans, et le secteur connaît une croissance de l'ordre de + 6 % à + 12 % de capacité par an ». Il est précisé, « qu'en 2030, les capacités de dessalement des pays du Moyen-Orient devraient quasiment doubler, s'inscrivant dans le cadre de plans quinquennaux annoncés afin de préparer la transition de ces économies à « l'après pétrole ». Les capacités de dessalement de l'Arabie Saoudite passeront de 5,6 millions de m3 par jour en 2022 à 8,5 millions de m3 par jour en 2025, et devront couvrir plus de 90 % de la consommation en eau du pays ». De même aux EAU, au Koweït, à Bahreïn, où la production d'eau dessalée va plus que doubler d'ici à 2030.

De nombreux projets sont lancés aussi au Ghana, Sénégal, au Kenya ou encore au Caire alimentant de nombreuses villes grâce à de l'eau de mer dessalée. Idem en Chine et en Inde, où les besoins en eau dessalée augmentent, tirés vers le haut par une industrie en croissance et une eau disponible qui diminue. Pour la seule année 2020, plus de 35 usines de dessalement ont été annoncées en Chine, six aux Philippines et six à Taïwan. Sur le continent Américain, la côte ouest des États-Unis se démarque par d'importants projets en la matière, en Californie et au Texas. Un véritable essor aussi, en Amérique latine, où de nouveaux projets naissent au Pérou et au Chili majoritairement encouragés par les besoins de l'industrie minière tandis qu'au Mexique la demande d'eau dessalée vient plutôt de la population.

DES TECHNOLOGIES EN PLEIN ESSOR

Aujourd'hui, dans un contexte à la fois de stress hydrique et de transition énergétique et environnementale, le dessalement permet un accès à l'eau potable pour tous. On dessale principalement des eaux de mer ou des eaux souterraines proches des côtes influencées par les eaux de mer et dites eaux saumâtres. Une eau de mer contient

surtout des sels (et majoritairement NaCl, le sel de table), à une concentration qui peut varier selon la mer ou l'océan et le lieu de prélèvement et qu'on considère en moyenne à 35 grammes de sels par litre d'eau de mer. Elle contient aussi des fines particules, des matières organiques, des algues et microorganismes. Parmi les particules, on observe la présence croissante de micro et nanoparticules de plastiques due à l'activité humaine. Pour transformer une eau de mer ou saumâtre en eau douce, il faut séparer les sels et les molécules d'eau. Quand un mètre cube d'eau de mer est dessalé on récupère environ 500 litres d'eau dessalée, et 500 litres d'un concentrat ou saumure enrichi en sels. Avant cette séparation, qui constitue l'opération de dessalement à proprement parler, il faut prétraiter l'eau de mer pour la débarrasser d'une grande partie des particules, matières organiques, algues et microorganismes, pour assurer la productivité de la séparation sel/eau. Dans l'ensemble, une installation de dessalement comporte un pompage de l'eau saline pour approvisionner l'usine de dessalement, des prétraitements, une opération de dessalement, et une dispersion des saumures en mer, en utilisant des techniques appropriées pour ne pas perturber le milieu naturel. Si l'eau dessalée est destinée à la consommation humaine, une opération de reminéralisation est nécessaire.

L'osmose inverse, qui est basée sur une séparation physique des sels et de l'eau grâce à une membrane qui laisse passer les molécules d'eau mais retient les sels. Pour faire passer l'eau au travers de la membrane, il faut des pompes pour appliquer une pression forte (50 à 70 bars ; la pression doit être plus importante quand la concentration en sels augmente en fonction du lieu de prélèvement), expliquent les experts. La deuxième technique concerne la distillation, qui est basée sur un changement d'état de l'eau, que l'on vaporise en lui apportant de la chaleur. La vapeur d'eau ne contient pas de sels et est condensée sur des parois froides, ce qui permet de récupérer l'eau. Techniquement, on est donc capable de dessaler des eaux et le dessalement se développe. En 2020, près de 100 millions de mètres cubes (soit 100 milliards de litres) d'eau dessalée sont produits chaque jour dans le monde et le dessalement est en plein développement, avec un taux de croissance annuel moyen de 7,5 % depuis 2010. Les plus grands utilisateurs sont des pays riches souffrant d'une pénurie d'eau douce et disposant de gaz ou pétrole pour faire

marcher les installations, te et les Émirats arabes depuis très longtemps côtières salées ou colorées plus utilisateur du dessalement manque d'eau douce sur néennes et compte un r dessalement (publiques pour le dessalement, on ment la valeur théorique inverse consomme actuelle seule pour produire un m à partir d'eau de mer, complète de dessalement total peut représenter ju cube. Néanmoins, l'osm moins d'énergie que la d pour laquelle elle se dév dans les pays non produc le) et est actuellement la ment la plus utilisée dans Il est encourageant de ne 1970, le coût énergétique était de 20 kWh par recherche et le dévelo membranes, et surtout d ration de l'énergie de p réduire d'un facteur 10 l dessalement par osmos recherche et d'innovatio nombreuses équipes d nales pour tenter de s'ap mum, par exemple en e membranes ou en amélio se inverse ou les prétrait tion d'énergie électrique (éolien, solaire ou forc dessaler l'eau de mer p l'objet de travaux de re breux laboratoires de par nue par dessalement est fort impact environneme duite après réflexion et Il faudrait donc réserver vitaux, comme l'eau pota n'y ont pas accès. À titr beaucoup moins énergiv nable de produire une e eau souterraine ou de consommation énergétiq ce : pour une eau sout kWh par cube d'eau est kWh par cube d'eau pour





...tels que l'Arabie saoudi-
...unis. Les USA dessalent
...des eaux souterraines
...es. En Europe, le pays le
...ement est l'Espagne, qui
...ur ses côtes méditerrané-
...millier d'installations de
...ou privées). En pratique,
...n dépasse encore large-
...ue minimale. L'osmose
...ellement 2 kWh à elle
...mètre cube d'eau dessalée
...et pour une installation
...nt le coût énergétique
...usqu'à 4 kWh par mètre
...ose inverse consomme
...istillation, c'est la raison
...veloppe plus (notamment
...cteurs de gaz et de pétro-
...technologie de dessale-
...s le monde actuellement.
...oter que dans les années
...ue de l'osmose inverse
...mètre cube et que la
...ppement de nouvelles
...équipements de récupé-
...ression, ont permis de
...es coûts énergétiques du
...e inverse. Des efforts de
...n sont en cours dans de
...e recherche internatio-
...procher mieux du mini-
...éveloppant de nouvelles
...rant le procédé d'osmo-
...ements. À noter, l'utilisa-
...e d'origine renouvelable
...e marée-motrice) pour
...ar osmose inverse a fait
...cherches dans de nom-
...le monde. ne eau obte-
...donc une eau chère et à
...ental : elle doit être pro-
...utilisée avec parcimonie.
...son usage à des besoins
...able des populations qui
...e de comparaison, il est
...ore et donc plus soute-
...au potable à partir d'une
...surface. Là encore, la
...ue dépend de la ressource
...erraine très claire, 0,02
...nécessaire ; contre 0,75
...r une eau de surface pol-

luée par des micropolluants (sans compter le transport d'eau vers l'usine et de distribution) -- en d'autres termes, le coût énergétique est 2,5 à 100 fois moindre que pour un dessalement par osmose inverse . Il faut se tourner vers le dessalement seulement quand d'autres alternatives moins énergivores ne sont pas envisageables.

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU DOUCE

Dans le futur, la montée du niveau des océans liée au changement climatique va amplifier les effets des marées en augmentant l'intrusion d'eau de mer dans les rivières à partir des estuaires. Cette intrusion et le mouvement ascendant et descendant des marées vont modifier la qualité des eaux de rivière, qui sera très variable dans le temps, d'autant que les eaux seront salines à marée haute. Ainsi, la question du dessalement des eaux de rivières va se poser. C'est déjà le cas dans des pays déjà très affectés par le changement climatique, comme le Vietnam, pour lequel les eaux de surface du Fleuve rouge ou du Mékong sont trop salées jusqu'à 100 kilomètres de l'estuaire. Les scientifiques ont une expertise sur le traitement des eaux de rivière ou des eaux salines, mais pas des eaux de rivière salines influencées par les marées, dont la composition et la concentration en sels et autres composants varient au cours du temps. Quelle que soit la nature de l'eau utilisée pour produire de l'eau douce et potable, celle-ci doit être considérée avec beaucoup d'attention et de sobriété et la nature de ses usages repensée, au prisme des connaissances scientifiques, et des enjeux climatiques, économiques et sociétaux en associant les usagers de l'eau et les collectivités. Les défis liés à l'eau n'ont jamais été aussi importants : 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, le manque d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement reste la première cause de mortalité dans le monde, et la situation a malheureusement tendance à s'aggraver, surtout en zone de conflit.

BIENTÔT UNE MÉTHODE DE DES-
SALEMENT DE L'EAU DE MER
ÉCONOMIQUE ET PEU ÉNER-
GIVORE ?

La raréfaction de l'eau douce et l'accroissement

de la population mondiale provoquent un désé-
quilibre entre la demande en eau et la quantité
disponible. Pour y faire face, de nombreux pays,
se tournent vers le dessalement de l'eau de mer,
bien que les procédés actuels soient coûteux et
énergivores. « Des chercheurs du Beckman Insti-
tute for Advanced Science and Technology (US)
travaillent sur une technique de dessalement par
électrodialyse qui permettrait d'économiser 90%
d'énergie», Selon la revue techniques de l'ingé-
nieur. Les travaux en cours laissent espérer de
grandes avancées dans les années à venir. Les
Nations unies estiment qu'en 2025, les deux tiers
de la population mondiale seront concernés par
les problématiques de stress hydrique. Cette
industrie, en plein essor sur tous les continents,
représente un immense défi pour le climat, car si
les techniques actuelles consomment énormément
d'énergie, la plupart des pays qui emploient
ces procédés sont ceux qui ont un mix électrique
très intensif en CO2 . Les méthodes de dessale-
ment sont regroupées en deux familles. Il y a d'un
côté les méthodes thermiques, qui représentent
25 % des usines installées dans le monde, et de
l'autre les méthodes par membranes. L'électro-
dialyse qui est un procédé de séparation électro-
chimique. Celui-ci utilise un courant continu pour
déplacer les ions à travers des membranes échan-
geuses d'ions sélectives. L'électrodialyse permet
d'éliminer les sels et les matières organiques des
eaux usées et ainsi produire une eau potable. Bien
que ce procédé membranaire soit beaucoup plus
économe en énergie que les procédés thermiques,
il reste néanmoins énergivore et également cou-
teux en termes d'entretien. En effet, si on regarde
le procédé en détail, on s'aperçoit que le coût
énergétique vient en grande partie de la sépara-
tion de la molécule d'eau en deux composants : un
proton chargé positivement et un hydroxyde
chargé négativement. Par ailleurs, les membranes
utilisées pour la séparation demandent un rem-
placement fréquent et sont également coûteuses.
L'équipe de chercheurs du Beckman Institute for
Advanced Science and Technology propose une
nouvelle approche de l'électrodialyse, avec deux
améliorations significatives. D'une part, pour éco-
nomiser de l'énergie, ils ont rationalisé le proces-
sus de séparation des sels en utilisant une réac-
tion d'oxydoréduction et l'ajout d'un copolymère
soluble. Les chercheurs ont remplacé les mem-
branes d'échange d'ions conventionnelles par des
membranes de nanofiltration, plus robustes et
moins coûteuses. D'un point de vue chimique,
cette méthode est assez différente de l'électrodia-
lyse classique. Au lieu de diviser les molécules
d'eau en parties chargées positivement et négati-
vement pour extraire le sel, la réaction d'oxydo-
réduction modifie la charge de l'ensemble de la
molécule d'eau d'un seul coup. Cela permet d'ob-
tenir le même degré de séparation saline, en
consommant au moins dix fois moins d'énergie
qu'avec les techniques traditionnelles. En effet,
d'après les calculs disponibles en annexe de l'étu-
de, avec cette méthode, la consommation énergé-
tique (en théorie) nécessaire au dessalement
serait comprise entre 0,13 et 0,25 kWh/m³. Si
cette technique est destinée au dessalement de
l'eau de mer, elle a pour le moment été testée
avec succès sur des eaux issues d'une station
d'épuration, sur des échantillons de plusieurs
litres. Les chercheurs prévoient d'étendre pro-
chainement ce procédé aux sources d'eau salée et
saumâtre, notamment les eaux souterraines et les
rivières et ils sont confiants pour la suite.

Dans un communiqué de presse, Xiao Su, Profes-
seur adjoint d'ingénierie chimique et biomolécu-
laire à l'université de l'Illinois Urbana-Champaign
et auteur correspondant de cette étude, déclarait
ainsi : « Nous avons le bon polymère, la bonne
membrane et les bonnes conditions. La science
est là, la prochaine étape consiste donc à ouvrir la
voie au déploiement de ces dispositifs pour le
traitement de l'eau dans le monde réel. Je pense
que le moment est venu de le faire et je suis impa-
tient de voir cela se produire », a ajouté la revue
techniques de l'ingénieur.

BIENTÔT DU LITHIUM « ILLIMITÉ »
GRÂCE À L'EAU DE MER?

L'eau de mer constitue une ressource quasi illimi-
tée en lithium, ce métal indispensable à la fabri-
cation de batteries électriques. Mais ce dernier y
est très dilué, ce qui rend impossible toute exploi-

tation commerciale. Des chercheurs ont trouvé
un nouveau moyen pour filtrer les ions sodium,
grâce à « l'intercalation électrochimique pulsée »,
d'après Futura Sciences. Utilisé dans les indus-
tries du verre et de la céramique, les graisses
lubrifiantes ou la production d'aluminum, le
lithium est surtout un élément clé des batteries
électriques. Très léger, le lithium possède en effet
un rapport énergie-poids inégalé. En 2019,
57.700 tonnes de lithium ont été consommées
selon l'USGS, et la demande devrait doubler ici
2050 prévoit la Banque mondiale.

« Une forte pénétration du véhicule électrique au
niveau mondial pourrait engendrer une diminu-
tion marquée de la marge de sécurité d'approvi-
sionnement en lithium », s'inquiète ainsi Emma-
nuel Hache, de l'IFP Énergies nouvelles. De plus,
la production mondiale est aujourd'hui incroya-
blement concentrée, la région andine (Bolivie,
Argentine, Chili) représentant plus de 50 % des
réserves. Le lithium y est extrait d'immenses
salars où les saumures riches en lithium sont éva-
porées dans des bassins à ciel ouvert.

Il existe pourtant une source quasi illimitée de
lithium : l'eau de mer. Les océans du monde
contiendraient ainsi 230 milliards de tonnes de
lithium, selon l'Agence internationale de l'Éner-
gie, mais le lithium y est très dilué (environ 1,8
mg par litre). De nombreux chercheurs planchent
depuis plusieurs années sur des méthodes visant
à extraire efficacement le lithium de l'eau de mer,
par évaporation ou grâce à des membranes fil-
trantes. Des techniques très énergivores et sou-
vent coûteuses. Il est également possible d'utili-
ser des électrodes au lithium-ion pour piéger les
ions lithium. Le problème est que ces électrodes
attirent également les ions sodium, un élément
100.000 fois plus abondant que le lithium dans
l'eau de mer. Si les deux éléments s'introduisent
dans l'électrode au même rythme, autant dire que
l'accumulation de lithium est quasiment inexis-
tante. Pour contourner ce problème, des cher-
cheurs dirigés par Yi Cui, spécialiste des maté-
riaux à l'université de Stanford, ont cherché à
rendre les matériaux des électrodes plus sélectifs.
Ils ont tout d'abord recouvert une électrode en
lithium et phosphate de fer d'une fine couche de
dioxyde de titane hydrophobe, agissant comme
barrière pour le sodium.

Les ions lithium étant plus petits que les ions
sodium, ils arrivent à se faufiler plus facilement à
travers cette couche. Ils ont ensuite utilisé une
technique baptisée « intercalation électrochi-
mique pulsée » : plutôt que d'appliquer une ten-
sion négative constante à l'électrode, ils ont fait
alterner rapidement le sens du courant. L'électro-
de a ainsi été soumise à un cycle de 10 secondes
de tension négative, suivie d'une seconde d'arrêt
et de 10 secondes de tension positive.

« Lorsqu'on applique ce courant, les ions lithium
et sodium se déplacent dans l'électrode, s'arrê-
tent, puis recommencent à circuler dans l'autre
sens lorsque le courant s'inverse, décrit Yi Cui.
Cependant, comme le phosphate de fer a une affi-
nité légèrement plus élevée pour le lithium que
pour le sodium, les ions lithium sont les premiers
à entrer dans les électrodes et les derniers à en
sortir.

Ainsi, la répétition de ce cycle concentre le
lithium dans l'électrode ». Après dix cycles consé-
cutifs (ce qui ne prend que quelques minutes), Cui
et ses collègues ont obtenu un rapport de 1:1
entre le lithium et le sodium. « Cela double la
sélectivité par rapport aux méthodes actuelles »,
se félicitent les auteurs de l'étude parue dans la
revue Joule. Reste à améliorer encore le procédé.
Au bout de 100 à 1.000 de cycles électrochi-
miques, les ions sodium s'accumulent quand
même dans le matériau de l'électrode, ce qui
entraîne des fissures et une perte d'efficacité. Les
chercheurs travaillent donc à présent à trouver
des interfaces hydrophiles encore plus filtrantes
que le dioxyde de titane pour prévenir cette
intrusion. Les auteurs estiment cependant que
cette étude fournit « une perspective prometteu-
se pour permettre le déploiement massif des voi-
tures électriques ». Des chercheurs à l'Institute of
Ocean Energy de l'université Saga ont commencé
à extraire des petites quantités de lithium à partir
d'eau de mer, à un taux de 1 gramme par jour, et
espèrent être les premiers au monde à commer-
cialiser le processus.

Par Amel B. et Agences

LIBYE

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU PROLONGE LE MANDAT DE SA MISSION

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté lundi une résolution pour prolonger d'un an le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) jusqu'au 31 octobre 2024. La Résolution 2702, qui a remporté le soutien unanime des 15 membres du Conseil, appelle les institutions politiques libyennes et les principales parties prenantes à résoudre au plus vite les litiges politiques en suspens relatifs aux élections. Dans cette optique, la résolution exhorte les institutions politiques libyennes et les principales parties prenantes à négocier avec Abdoulaye Bathily, chef de la MANUL et représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, « afin que le pays puisse organiser dès que possible des élections libres, équitables,

transparentes et inclusives ». Le texte souligne qu'« il ne peut pas y avoir de solution militaire au problème libyen et appelle toutes les parties à s'abstenir de toute violence ou de tout acte qui pourrait aggraver les tensions, exacerber les conflits, mettre en danger les civils et saper le processus politique ou le cessez-le-feu du 23 octobre 2020 ». Il appelle également toutes les parties à « appliquer dans son intégralité l'accord de cessez-le-feu et exhorte les Etats membres de l'ONU à respecter et appuyer sa pleine mise en œuvre, y compris par le retrait sans délai de toutes les forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires de Libye ».

In Agences

SANTÉ

EPIDÉMIE DE CONJONCTIVITE AU CAMEROUN

Le Cameroun fait face à une épidémie de conjonctivite, a déclaré le ministre camerounais de la Santé publique. Cette maladie bénigne d'origine virale provoque une rougeur des yeux et des démangeaisons. La population a été appelée à respecter les mesures de prévention, dont le lavage des mains et la distanciation sociale. Le ministre camerounais de la Santé publique Manaouda Malachie a informé l'opinion publique de la survenue dans le pays d'une épidémie de conjonctivite, dans un commu-

niqué de presse rendu public lundi dernier. La conjonctivite est une maladie infectieuse qui provoque une rougeur des yeux et peut être accompagnée des symptômes tels que les démangeaisons, les écoulements et les paupières collées. C'est une maladie bénigne d'origine virale, mais très contagieuse, explique le communiqué. Pour faire face à l'épidémie et au risque de contagion élevée surtout en milieu scolaire et professionnel, le ministre a invité les personnes symptomatiques à se rendre urgemment

dans les services de santé les plus proches. Il a appelé aussi au respect des mesures de prévention telles que le lavage des mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique, le respect des distances avec les personnes atteintes par la conjonctivite, l'utilisation des serviettes et des mouchoirs à usage unique. Par ailleurs, le ministre a mis à la disposition du public un numéro vert à toutes fins utiles, peut-on lire dans le même communiqué.

In Sputnik Afrique

LES DÉPÔTS DE CANDIDATURE AFFLUENT

L'armée malienne mène une grande campagne de recrutement

Cette campagne de recrutement fait suite au retrait de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) jugée inefficace par les autorités maliennes.

Au Mali, l'enrôlement de volontaires prêts à défendre le pays contre la reprise des attaques terroristes est en cours. Cela fait suite au retrait de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) qui a échoué dans sa mission dans le pays africain, selon un journaliste local. Les Forces de Défense et de sécurité du Mali ont prolongé leur campagne de recrutement lancée en octobre "en raison de l'engouement affiché par les jeunes gens à s'engager dans les FAMA", selon un communiqué publié le 27 octobre par le ministère malien de la Défense. "Le chef d'état-major général des armées informe que les dates de dépôt de dossiers ont été prorogées jusqu'au vendredi 3 novembre 2023", précise le ministère. Le 12 octobre, l'armée malienne avait publié un communiqué annonçant qu'une campagne de recrutement était "ouverte aux jeunes Maliens des deux sexes", célibataires, sans enfants et âgés entre 18 et 28 ans au 31 décembre 2023, qui désirent faire carrière dans les Forces armées maliennes. La date butoir de dépôt des dossiers avait initialement été fixée au 29 octobre. Cette campagne de recrutement fait suite au retrait de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la



stabilisation au Mali) jugée inefficace par les autorités maliennes, affirme Nouhoun Kané, journaliste local, dans un reportage diffusé par la chaîne RT. "Pour renforcer davantage cette victoire écrasante sur les forces du mal, l'armée entend déployer le plus grand nombre possible de personnes sur le champ de bataille, c'est pourquoi une vaste campagne de recrutement d'hommes de rang a été lancée", note Nouhoun Kané. Il est impossible de passer devant un palais de justice, une mairie ou même un commissariat sans apercevoir des jeunes à la quête de documents administratifs. Ils veulent tous être enrôlés dans l'armée, affirme le journaliste. "Je suis venue déposer mon dossier, parce que j'aime trop ce boulot plus que tout au monde entier", a clamé Anna Diallo, une volontaire, dans le reportage. Un autre volontaire, Nouhoum Neym, dit avoir pris l'engagement de venir

déposer ses dossiers pour sauver son pays, peu importe le corps d'armée dans lequel il sera enrôlé. Conformément à la résolution 2690 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies, le retrait est "coordonné, ordonné et sécurisé de la Minusma, qui doit être achevé au 31 décembre 2023, la liquidation de la Mission commençant à partir de janvier 2024". Jusqu'à ce jour, la mission de l'Onu a fermé sept de ses bases, notamment celles d'Ogosagou, de Douentza, de Ber, de Goundam, de Ménaka, d'Anéfis et de Tessalit. Cependant, selon Bamako, la Minusma a précipité son retrait de la base d'Aguelhoc sans la restituer. "Cette situation de départ précipité de la Minusma met en péril le processus entamé et menace la sécurité et la stabilité dans la localité d'Aguelhoc", avait déclaré l'état-major général des armées du Mali.

In Sputnik Afrique

GAMBIE

REPRISE DU PROCÈS SUR LES SIROPS QUI ONT TUÉ 70 ENFANTS

En Gambie, le procès sur l'affaire des 70 enfants morts en 2022 après avoir consommé un sirop contre la toux a repris mardi 24 octobre, au tribunal de grande instance de Banjul. Alors que Vingt familles endeuillées ont engagé des poursuites judiciaires, la séance à du être ajournée au 7 novembre du fait de l'absence de trois accusés représentant l'État. L'enfant d'Alusine Bangara, empoisonné par ce sirop, n'a pas survécu.

Ce père est désespéré face à l'absence des accusés : "Je suis contrarié parce que les personnes que nous attendions pour témoigner dans cette affaire ne sont pas parmi nous, donc je n'ai pas grand-chose à dire jusqu'au 7, peut-être que nous pourrions tirer les conclusions de cette affaire à ce moment-là", a-t-il déclaré. Les familles poursuivent Maiden Pharmaceuticals, et son distributeur local Atlantic Pharmaceuticals,

ainsi que l'Agence de contrôle des médicaments qui aurait dû vérifier la qualité et la sécurité des sirops. Pour Ebrima Sania, père ayant perdu un enfant et président d'une association de familles de victimes de lésions rénales aiguës, l'absence des accusés est synonyme de culpabilité : "Si vous êtes accusé de quelque chose que vous n'avez pas commis, vous devez être honnête et venir vous défendre, mais si vous savez que

vous êtes coupable et ne pouvez pas vous défendre, c'est ce qui est attendu de vous. Nous, les parents, nous tenons à nous assurer que nous avons suivi la procédure à la lettre." a-t-il conclu. L'OMS a lancé un appel à une "action immédiate" pour éradiquer ces médicaments non conformes qui ont causé la mort de 300 enfants en Gambie, en Indonésie et en Ouzbékistan.

In Africanews

SÉNÉGAL

ASES et RASCOM s'associent pour booster la transformation numérique par l'usage du satellite

Depuis une vingtaine d'années, l'Afrique utilise de plus en plus les données satellitaires pour accélérer son développement. A ce jour, une dizaine de pays disposent de leur propre agence spatiale et mettent en place des stratégies pour atteindre les objectifs fixés. L'Agence sénégalaise d'études spatiales (ASES) et l'organisation régionale de communication par satellite (RASCOM) ont signé, le mardi 24 octobre, un protocole d'accord avec partenariat stratégique en marge du dialogue Union africaine - Union Européenne en cours à Dakar. L'accord vise à renforcer et à accélérer les initiatives de numérisation du Sénégal en exploitant les capacités des solutions de communication par satel-

lite. Dans le cadre du partenariat, les deux organisations mettront en œuvre des projets afin de révolutionner divers secteurs au Sénégal par l'utilisation du satellite, notamment les télécommunications, l'agriculture, l'éducation, la santé...Le protocole d'accord témoigne ainsi de l'engagement du Sénégal de se hisser parmi les pionniers dans l'utilisation de la technologie spatiale pour favoriser l'innovation en Afrique. Il s'inscrit dans le cadre du programme spatial dénommé SenSAT lancé par le gouvernement pour satisfaire les besoins du pays en produits et services spatiaux et faire du secteur spatial un véritable levier pour son développement socio-économique et durable. Pour la RASCOM, le

protocole rentre en droite ligne avec ses missions visant à résorber la fracture numérique en créant une connectivité totale en Afrique, de manière durable et viable. La mise en œuvre du partenariat permettra ainsi de combler la fracture numérique dans le pays en tirant parti des technologies de pointe en matière de communication par satellite et en fournissant des services publics essentiels à toute la population, y compris celle des zones les plus reculées. Rappelons que ledit accord intervient quelques jours avant la réception du premier satellite du Sénégal prévue pour le 10 novembre.

We Are Tech Africa

FAF

Rencontre avec les Ligues de l'Ouest et du Sud-Ouest

Le président de la FAF a appelé à une meilleure gestion des ligues et a incité les présidents de ligue à participer aux différentes commissions de la FAF.

Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi s'est réuni, lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec les présidents des Ligues de football des wilayas relevant des régions de Béchar, Oran et Saïda, dans le cadre des rencontres de coordination et de concertation avec les acteurs du football, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. "L'opportunité de cette rencontre a permis aux présidents des ligues de Saïda, Mostaganem, Tissemsilt, El-Bayadh, Naama, Adrar, Tiaret, Tlemcen, Aïn Temouchent, Mascara, Relizane, Sidi Bel-Abbes, Béchar et Oran d'exposer la situation de l'activité footballistique au niveau de leurs wilayas respectives", a indiqué le communiqué de la FAF. L'occasion a été saisie par le président de la FAF pour encourager les efforts consentis par les ligues et a donné des orientations pour faciliter l'engagement des clubs, de même qu'il a incité les prési-



dents de ces mêmes ligues à participer dans les différentes commissions créées par la fédération, de faire davantage d'efforts en matière de communication avec leurs membres affiliés et d'améliorer constamment le niveau de gestion de leurs structures. Selon le calendrier dévoilé, il y a cinq jours par la FAF, le président de l'instance fédérale enchaînera, le jeudi 2 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec les présidents des ligues de wilaya relevant des Ligues d'Annaba, Constantine et

Batna, avant de boucler ses séries de rencontres, le lundi 6 novembre avec les ligues de wilaya relevant des Ligues d'Alger, Blida et Ouargla, précise la même source. "L'ordre du jour portera sur plusieurs sujets, dont le coup d'envoi de la nouvelle saison 2023-2024, un exposé et examens des problèmes et autres pré-occupations des Ligues, et présentation de la feuille de route pour la période 2023-2024", avait souligné la fédération, expliquant que "ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du renforcement du dialogue et de la concertation

avec la base et les acteurs du football amateur, inscrits au programme d'action du Président de la FAF et de son bureau fédéral". Ces rencontres interviennent après celles tenues avec les présidents des Ligues nationales et des Ligues régionales, en vue d'enraciner de nouvelles méthodes de travail et d'imprégner une démarche participative effective des dirigeants pour la gestion et l'amélioration de la gouvernance du football national à tous les niveaux, conclut le communiqué.

R.S.

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE-2023 (DERNIÈRE JOURNÉE):

Une moisson de 172 médailles dont 54 en or

La participation algérienne aux championnats d'Afrique et arabe, toutes catégories, a pris fin mardi au Caire, avec une "bonne moisson" de 172 médailles (54 or, 66 argent et 52 bronze), après cinq journées d'une compétition qui a réuni quelque 193 haltérophiles issus de 27 pays. La moisson des athlètes algériens est répartie comme suit: 99 médailles dont 25 or et 38 argent glanées au championnat arabe (cadets, juniors et seniors), et 73 breloques dont 29 or et 28 argent, obtenues au championnat d'Afrique (cadets et juniors). "Notre participation aux joutes égyptiennes était un premier départ pour le rajeunissement de nos effectif. Les athlètes sélectionnés pour ce rendez-vous étaient en hibernation. La Direction technique nationale de la fédération les a récupérés, pour les lancer dans le bain afin de les suivre, évaluer et porter une analyse sur leurs potentiels réels ", a indiqué le nouveau directeur technique national (DTN), Mohamed Bouabèche. Le responsable technique a qualifié les résultats obtenus d'"excellents", pour des jeunes talents, depuis longtemps "marginalisés" et qui méritaient une chance leur permettant de confirmer leurs bonnes dispositions. Ils possèdent un potentiel intéressant qui peut donner beaucoup de satisfaction à l'altérophilie algérien", a expliqué le DTN. Lors des compétitions de la 4e et avant-dernière journée, certains athlètes ont réussi à sortir du lot, à l'instar des cadets Douaa Bouabdellah (71kg) et Mohamed Islam Touiri (55kg) ou encore la cadette Yahia Mamoun Amina (+81kg) qui a obtenu 15 médailles: 3 or/Afrique et 2 or, une argent au niveau arabe

chez les cadets, 3 argent au niveau arabe et autant en Afrique chez les juniors, et trois médailles d'argent en seniors du championnat d'Afrique. "Ce sont des athlètes prometteurs à condition de les prendre convenablement en charge. Il y a aussi d'autres athlètes dans chaque catégorie et sexe qui sont pleins de détermination et de volonté pour aller au-delà de leur potentiel. Néanmoins, ces jeunes haltérophiles doivent bénéficier d'un programme ficelé dans les moindres détails, à long terme surtout, en les mettant dans les meilleures conditions de travail", a indiqué

Mohamed Bouabèche. En attendant le déroulement des dernières épreuves dont les catégories ne concernent pas les Algériens et qui définiront le classement final par équipes des Championnats d'Afrique et arabe, les entraîneurs algériens qui ont encadré les 27 athlètes dont 11 filles ayant pris part aux compétitions, peuvent se féliciter des résultats obtenus, avant d'élaborer un bilan plus détaillé des joutes, et tracer le plan d'action en prévision des prochaines échéances pour les athlètes de ces catégories d'âge et de classe.

APS

RALLYE INTERNATIONAL DES COLOMBES :

PARTICIPATION DE 30 ÉQUIPAGES

Une trentaine d'équipages féminins algériens et étrangers devraient prendre part à la 18^e édition du Rallye international des Colombes, prévue du 15 au 19 novembre 2023, autour de quatre étapes (Tipasa-Mostaganem-Ain Témouchent et retour à Tipasa), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM). "Au maximum, une liste de 30 équipages féminins algériens et étrangers (pilotes et co-pilotes) a été invité l'édition-2023 du Rallye des Colombes de cette édition, afin d'assurer un accompagnement technique et logistique de cette manifestation devenue une tradition annuelle pour l'Algérie", a indiqué à l'APS, Massinisa Bouagache, secrétaire général à la FASM. Le même responsable a indiqué que le plus "important pour nous, est

l'adhésion des participantes aux principes de la compétition (discipline), en plus de l'aspect sportif, qui est le respect de la conductrice de la vitesse moyenne au volant et du code de la route", soulignant que l'instance fédérale a reçu la confirmation de dix équipages étrangers. Il n'a également pas manqué de rappeler "l'aspect touristique et la promotion de cet événement où les étapes de la compétition comprendront des arrêts pour la caravane afin de visiter de nombreux sites archéologiques et historiques". Les organisateurs ont fixé la vitesse moyenne maximale du Rallye des Colombes entre 60 et 90 kilomètres/heure, selon les lois approuvées par la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Lors de la précédente édition en 2022, les participantes

NATATION/CHAMPIONNAT ARABE 2023 : À L'ISSUE DE LA COMPÉTITION

L'ALGÉRIE ARRACHE 20 MÉDAILLES DONT 13 EN OR

L'équipe nationale de natation a bouclé sa participation championnat arabe (grand bassin), disputé du 27 au 30 octobre à la piscine Mohamed Ben Zayed à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), avec une moisson 20 médailles (13 or, 3 argent, 4 bronze). Lors de la dernière journée, disputée lundi, les nageurs algériens ont décroché trois breloques en vermeil, qui ont été l'œuvre de Abdellah Ardjoune (100 m dos), Jaouad Syoud (200 m brasse) et Nesrine Medjahed (100 m nage libre), auxquelles s'ajoute celle en bronze d'Imene Zitouni (100 m dos). Ardjoune a dominé la finale du 100 m dos avec un temps de (56.36) devant le Libanais Ahmed Safi (57.27) et le Qatari Yacine Safar (58.39), alors que Syoud a remporté la finale du 200 m brasse avec un chrono de (2:00.86) loin devant la Qatari Mohamed Mahmoud (2:05.98) et le Libanais Alexandre Younes (2:07.96) Chez les dames, la spécialiste du sprint, Nesrine Medjahed s'est adjugée l'or sur le 100m nage libre avec un temps de (1:03.61) devançant la Tunisienne Rawa Fardj (1:05.01) et la Bahreïnienne Asmaa Liliane (1:06.15) Au classement général des médailles, l'Algérie qui totalise 20 médailles (13 or, 3 argent, 4 bronze) a pris la première place du tableau masculin avec huit médailles d'or et la deuxième place du tableau féminin avec cinq en vermeil. Outre les cinq nageurs algériens engagés: Jawad Syoud (Olympique Nice/France), Abdallah Ardjoune (MC Alger), Nessrine Medjahed (MC Alger), Imene Zitouni (MC Alger), et Djihane Benchadli (club Aïn El-Turk/Oran), cette compétition a enregistré la participation des athlètes du Bahreïn, de Tunisie, de Djibouti, d'Arabie saoudite, du Soudan, de Syrie, d'Irak, d'Oman, du Qatar, du Liban, de Libye, du Maroc, de Mauritanie, du Yémen et des Emirats arabes unis. Parrainée et organisée par le Conseil des sports d'Abou Dhabi en coopération avec la Fédération de natation des Emirats arabes unis et le Club des sports aquatiques d'Abu Dhabi, la compétition a été clôturée le 30 octobre.

APS

avaient parcouru une distance de 1200 km, répartis en quatre étapes: Tipaza - Mostaganem - Oran - Mascara puis le retour à Tipaza. Les participantes doivent également respecter les normes de circulation sur la route et se conformer à la moyenne de vitesse qui est prédéterminée par les superviseurs de la course. Pour rappel, la 17^{ème} édition du Rallye International des Colombes (régularité) est revenue aux duo-algérien, composé de Dounia Hejab/Ayouz Zemouli avec un total de 61 points, suivies de leurs deux compatriotes, Salima Belamri/Amira Abriche (60 points) et Sana Al Hadfi / Rafika Berrachid (58 points), toutes "habituees à monter sur le podium" lors des précédentes éditions du rallye.

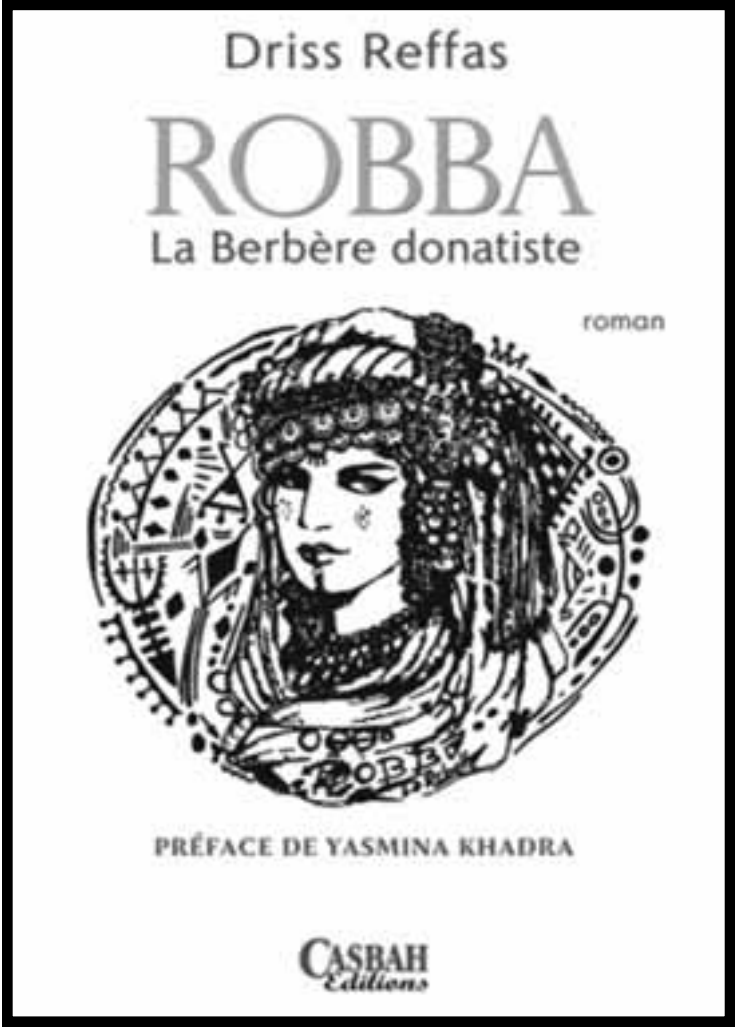
APS

LE LIVRE QUI LUI A ÉTÉ CONSACRÉ EST UNE DES CURIOSITÉS DU SILA

Robba, première femme berbère résistante de l’Algérie antique

Une des attractions du Salon international du Livre d’Alger est sans doute l’ouvrage de Driss Reffas aux éditions Casbah, « Robba, la Berbère donatiste ». Le livre, d’une vaste érudition, nous raconte une histoire totalement méconnue du grand public, celle de la « martyre » donatiste Robba, tuée en 434 par des catholiques traditeurs.

Ce pan longtemps caché de l'histoire algérienne raconte une Berbère résistante à l'aube du christianisme ; l'épopée est racontée dans un livre intéressant, publié aux éditions Casbah et préfacé par le grand Yasmina Khadra, un livre où l'histoire, l'érudition et la mémoire se donnent rendez-vous. Robba, berbère et rebelle, fille des plaines du Mcid (Sfisef) et de Ghriss (Mascara). Adepte de l'évêque Donat de Baghaï des Nemmemchas, elle se dressa contre l'Eglise de Rome et fut assassinée par les Berbères romanisés le 25 mars 434. Elevée à la dignité de martyre par les donatistes, sa basilique à Benian (Ala Miliaria, près de Mascara) et le djebel Robba à Mcid (près de Sfisef) rappellent à ce jour l'histoire de cette combattante de l'Algérie antique chrétienne. La religieuse Robba (ou Bobba) est une religieuse martyre berbère donatiste, sœur d'Honoratus, évêque d'Aquae Sirenses, née en l'an 384 et tuée en 434 par des catholiques traditeurs. Elle « mérita la palme du marty-



re et l'érection d'une basilique» à Ala Miliara (aujourd'hui Beniane, à 37 km au sud-sud est de Mascara, dans la wilaya de Mascara), entre les années 434 et 439. Robba fut le symbole des donatistes. -Stéphane Gsell remarque que cette date coïncide avec la conquête de la région par les Vandales, et la perte de contrôle des autorités impériales a pu provoquer la reprise des désordres religieux, dont Robba aurait été victime. Les fouilles archéologiques faites en 1898 par Stéphane Gsell à Beniane (Ala Miliara)

dans la wilaya de Mascara, ont mis en évidence la basilique donatiste érigée à la mémoire de la religieuse Robba. L'édifice constituait la partie orientale d'une enceinte fortifiée, important camp militaire (castra) de Maurétanie césarienne, le plus grand camp d'Afrique après celui de Lambèse. D'après Maurice Lenoir, la basilique donatiste serait le réemploi, ou la restauration, antérieurs à 422, des principia (quartier général) du camp, abandonné par les troupes au IV^e siècle. Sept tombeaux ont été trouvés

datés par leurs inscriptions funéraires entre 422 et 434. L'építaphe de Robba était figurée sur un mur d'une crypte centrale placée sous l'abside de la basilique. Les six autres caveaux des dignitaires donatistes sont ceux de : -L'évêque Nemessanus qui vécut soixante ans, mourût le 22 décembre 422. -La religieuse Julia Geliola, sœur de Nemessanus, morte le 07 octobre 422. Elle a vécu cinquante ans. -Le prêtre Victor décédé le 21 septembre 433. -L'évêque Donatus décédé à quatre-vingts ans après l'année 439. -Le Prêtre Cressens mort le 27 février 434 à l'âge de cinquante ans. -Le prêtre Donatus décédé le 11 mars 446, douze années après la martyre Robba. Selon les rares données écrites sur Wikipidea, l'építaphe, extraite du caveau de Robba par M. Rouziès, instituteur à Tizi, est la seule építaphe jamais retrouvée de martyrs donatistes. Stéphane Gsell l'a expédiée au musée du Louvre à Paris, où elle exposée. Le texte en est le suivant : « Mem(oria) Robb(a)e, sacr(a)e Dei (ancillae), germana(e) Honor[ati A]qu(a)e Siren(sis) ep(i)s(cop)i, c(a)ede tradi[torum] v(e)xata meruit dignitate(m) martiri(i); vixit annis L et reddidit sp(iritu)m die VIII kal(endas) Apriles, (anno) pro(vincia) CCCXCV ».

Traduction libre: « Mémoire de Robba, servante consacrée à Dieu, sœur d'Honoratus évêque d'Aquae Sirensis; ayant succombé sous les coups des traditeurs, elle mérita la dignité du martyre; elle vécut 50 ans et rendit l'esprit le 8e jour des calendes d'avril en l'année 395 de la province (25 mars 434) »

Notes et références pour aller plus loin dans la recherche.

NOTES ET RÉFÉRENCES

- L'Afrique romaine: De l'Atlantique à la Tripolitaine (69-439 ap. J.-C.). Par Antonio Ibba, Gius-to Traina, p166 [archive]
- « Traditeur : Chrétien qui, lors des persécutions de Dioclétien, avait livré les livres saints et les vases sacrés aux païens pour échapper au martyre et à la mort » TLFi [archive]
- Charles-André Julien, Histoire de l'Afrique du Nord, Payot, 1972, p.236
- Léon Renier, Édouard Tournier, Louis Havet, Charles Henri Graux, Charles Thurot, Othon Riemann, Louis Duvau, Emile Chatelain, Bernard Haussoullier, Pierre Jouguet, Alfred Ernout, Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes, vol. 32^e, Éditions Klincksieck, 1909, p. 157
- « Culte donatiste - Un passé méconnu en Algérie » [archive], sur Babzman, 11 août 2018 (consulté le 15 octobre 2020)
- Lenoir 1986, p. 651 ; 660-661.
- Lettre du 3 mai 1899, de Stéphane Gsell à l'Académie des inscriptions et belles lettres, Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 43^e année, N. 3, 1899. p. 277 ; lire en ligne [archive].
- Stéphane Gsell, Fouilles de Benian (Alamiliaria), Paris, Association historique pour l'étude de l'Afrique du Nord, 1899, 50 p. (lire en ligne [archive]).
- Maurice Lenoir, « Une martyre près des principia; à propos du camp et de la basilique d'Ala Miliaria », Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité, vol. 98, n° Numéro 98-2, 1986, p. 643-664.

I.M.Amine

HARAÏR EL DJAZAÏR, UNE HISTOIRE DE COMBAT UN OUVRAGE SUR LE RÔLE DE LA FEMME ALGÉRIENNE DURANT LA GUERRE DE LIBÉRATION

L'ouvrage "Haraïr El Djazaïr, une histoire de combat", de l'écrivaine et journaliste Zahra Berriah, revisite les qualités de la femme algérienne, qui a mené une épopée de lutte durant la guerre de libération (1954-1962) pour que la femme algérienne vive libre et indépendante. Ce livre en arabe, récemment publié par la maison d'édition Dar El-Akram, avec le soutien du ministère des Moudjahidine et Ayants droit, met en lumière le rôle de la femme algérienne, qui a accompagné son frère dans une épopée de lutte contre l'occupation française, défiant la barbarie des colonisateurs, la torture et l'emprisonnement, en donnant l'exemple du courage et du sacrifice. Cet ouvrage, en deux parties, évoque 169 noms de femmes moudjahidate et martyres, objet d'une recherche sur leur lutte au cours de la Guerre de libération à partir de sources historiques pui-

sées dans les Directions des wilayas des Moudjahidine, a souligné à l'APS l'écrivaine Zahra Berriah. A noter que ce travail de recherche a, avant sa publication, reçu le prix "1^{er} Novembre 1954" de l'édition 2020, a indiqué la journaliste Zahra Berriah, qui a pris sa retraite après une longue expérience au quotidien El-Djomhouria paraissant à Oran. L'écrivaine Zahra Berriah, née dans la ville d'Oran et titulaire de plusieurs diplômes dans diverses spécialités, détient un riche répertoire d'ouvrages et d'articles dans la presse écrite et audiovisuelle, ainsi que des créations littéraires, dont "Le Port de l'amour froid", "Les yeux des amoureux", "Ton nom est Palestine" et "Oran... montre-moi la source de ta tendresse" et d'autres contributions au quatrième art.

I.Med/Agence presse service

SILA ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DU LECTORAT DU LIVRE LITTÉRAIRE AMAZIGH

Agence presse service "Le lectorat du livre littéraire amazigh : état des lieux et perspectives", est l'intitulé d'une conférence sur l'édition et la production littéraire en Tamazight, animée lundi à Alger dans le cadre du 26^e SILA, par des universitaires et des éditeurs qui ont estimé, en substance, que la généralisation de Tamazight sur le territoire national constituait un "facteur favorable à l'augmentation du lectorat en cette langue". Organisé par le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), en présence de son secrétaire général, Si El Hachemi Assad, la conférence, présidée par l'enseignant-chercheur Farid Benramdane, de l'Univer-

sité M'Hamed-Bouguerra de Bumerdès, a vu se succéder le professeur Mohand-Akli Salhi de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, le Docteur et chercheur Idir Sadouni, la Doctoresse au département de Langue et Culture amazighe de l'Université Mohand-Oulhadj de Bouira, le Docteur Mohamed Lamine Baguir et l'écrivain-traducteur et éditeur à Batna, Abderrahmane Kaouda. Le secrétaire général du HCA a déclaré : "Le lectorat en langue amazighe existe", donnant un récapitulatif des productions réalisées par le HCA ces dernières années, avec notamment la sortie de "plus de 340 titres et des

dizaines d'interfaces numériques et audiovisuelles", en plus de plusieurs "rencontres, forums et ateliers de formation organisés dans tout le pays", a-t-il encore précisé. Soulignant que l'Amazighité était un "facteur de consolidation sociale", Si El Hachemi Assad a annoncé la tenue prochaine (24-28 novembre) à Adrar, sous le slogan : "La création littéraire et la recherche scientifique au service de l'Unité nationale", d'un "important projet de formation scientifique dédié à la recherche dans la langue et la culture amazighe", ainsi qu'un atelier pratique sur "la méthode de création d'une banque toponymique nationale.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BATNA
DZIRA DE BAS EL ASSOUJ
COMMUNE DE BUSEMA
N°T-P/ 09 BA 0010 3044 825

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE + INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2013, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public (Articles 40,63, 71, 72 et 82).

Lot N° : 23-12 DU 18 Moharram 1445 correspondant au 5 novembre 2023 les règles générales relatives aux marchés publics

Suite à l'avis d'Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°: 01/2023 pour:

LOT N° 01: AMENAGEMENTAUR DE JEUX A CENTRE DE LA COMMUNE

LOT N° 02: REALISATION AIR DE JEUX A TIZOURUTE.

Paru dans les deux journaux nationaux: «الوسط اليومي» en arabe le: 04/10/2023 ET «L'EXPRESS» en français le: 04/10/2023 et le bulletin officiel des marchés de l'Opérateur public " BOMOP" dans un délai de: huit (08) JOURS.

Suite à la proposition de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la séance d'évaluation des offres daté le 23/10/2023

Le P.A.P.C de la commune guigba, informe les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'Appel D'offres Avec Exigence De Capacités Minimales sont attribués provisoirement et l'infractionnalité selon le tableau ci-dessous :

Détail de l'opération	Nom Et Prénom De Fournisseur	Nom de l'identification fiscale "NIF"	Montant DA	Note de l'offre technique	Délai de livraison	Attribution
LOT N° 01: AMENAGEMENTAUR DE JEUX A CENTRE DE LA COMMUNE	Infructueux Au cause : ne pas garantir le financement des besoins					
LOT N° 02: REALISATION AIR DE JEUX A TIZOURUTE	E-T-P-H-B Sadrafi khalifa TIZI N'bachar- sefif	198319270046915	8.361.237.50 DA	48	30 jours	Qualifier Techniquement

Il est accordé aux soumissionnaires contestataires éventuels de ce choix un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis infructueux du avis d'Appel D'offres Avec Exigence De Capacités Minimales N°01/2022 dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse pour introduire leurs recours auprès de la commission communale des marchés publics.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis.

L'EXPRESS DU 2/11/2023

ANEP : N° 2316026529

Sur page Facebook:
l'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

L'ARGENTINE
SUR LE TOIT
DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au
numéro
de téléphone/ fax :
023.70.99.92

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AIN BESSAM
AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2013 portant réglementation des marchés publics, Et des délégations de services la Direction de l'établissement public Hospitalier de "Ain Bessam Wilaya de Bouira

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'Avis d'appel d'offre national ouvert n°02/2023 2023 Acquisition et maintenance du matériel, accessoires et mobilier médical, publié dans les quotidiens nationaux El Moudjer en date du 03/10/2023 et L'EXPRESS en date du 03/10/2023.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N°	LOT	FOURNISSEUR RETENUE	NOTE TECHNIQUE	L'OFFRE FINANCIERE AVANT CORRECTION	L'OFFRE FINANCIERE APRES CORRECTION	NIF	MOTIF DE CHOIX
01	Lot N° 01 : Acquisition de Matériel Médical	EURL COPO ALGERIE	50,5 points	4 867 100,00 DA	4 867 100,00 DA	000831011033528	L'offre le moins distant
02	Lot N° 02 Acquisition de mobilier Médical	EURL PLANET LAB	52 points	755 364,40 DA	755 364,40 DA	001131011237403	L'offre le moins distant
03	Lot N° 03 : Acquisition d'Accessoire médical	Infructueuse(elle seul offre disqualifiée car elle n'a pas l'éligibilité de candidats)					
04	Lot N° 04 : Réparation Générateur de Dialyse et la Station Traitement D'eau	SARL IMC	/	2 128 893,88 DA	2 128 893,64 DA	099916000780112	Un seul pli

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 jours à compter de la première Publication du Présent avis dans le BOMOP et de la première publication dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'établissement.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Remarque : Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

L'EXPRESS DU 2/11/2023

ANEP : N° 2316026641

LA LITTÉRATURE PALESTIN ENNE ELLE AUSSI PUNIE

L'écrivaine Adania Shibli privée du prix LiBeraturpreis 2023

L'écrivaine palestinienne Adania Shibli a été privée du prix LiBeraturpreis 2023 pour son roman « Un détail mineur », qui devait lui être remis durant la Foire internationale du livre de Francfort, tenue du 18 au 22 octobre. Le monde littéraire arabe est indigné.

Le 13 octobre dernier, la société Lit-Prom a annoncé l'annulation de la remise publique du prix LiBeraturpreis — en partie financée par le gouvernement allemand et la Foire de Francfort — à l'écrivaine palestinienne Adania Shibli, ainsi que la rencontre-débat qui devait se dérouler durant la Foire du livre. En principe, Shibli était censée recevoir le prix pour son livre *Un détail mineur* (traduit chez Actes Sud par Stéphanie Dujols), lequel est également publié en allemand et traduit par Günther Orth. Le livre est inspiré d'une histoire vraie que l'auteure a découverte dans le quotidien *Haaretz* en 2003, révélant que des soldats sionistes ont kidnappé et violé collectivement, puis tué une jeune bédouine du Néguev, en août 1949. Le directeur de la Foire du livre de Francfort, Juergen Boos, a déclaré après le 7 octobre l'annulation du prix LiBeraturpreis 2023 qui devait être décerné à l'auteure palestinienne pour son roman « *Un détail mineur* ». Une décision qui a retenti dans le monde arabe. L'Union des éditeurs arabes, regroupant quelque 1 000 membres, a regretté profondément cette attitude qu'elle a décrite comme « partielle et injuste face aux événements tragiques en cours ». Elle a souligné dans un communiqué officiel, publié à cet égard : « Le fait d'accepter l'injustice subie par le peuple palestinien pendant des décennies est une grave erreur. Vos déclarations ne sont pas en mesure de refléter les relations exceptionnelles qu'entretiennent les éditeurs arabes avec les directions successives de la foire depuis des années. Sur ce, l'Association des éditeurs arabes a décidé d'annuler sa participation ». Pour sa part, Bodour Al-Qasimi, ancienne présidente de l'Association internationale des éditeurs (IPA) et aujourd'hui présidente de l'Université américaine de Sharjah, s'est exprimée au nom de la délégation multiforme de Sharjah, en tant que présidente de l'Autorité du livre là-bas, affirmant : « Je crois fermement au droit fondamental des civils du monde entier à vivre en sécurité, à l'abri



des dangers des conflits armés. En temps de crise, les livres, la culture, les auteurs, les foires du livre, les intellectuels et les artistes ont un rôle important quant à calmer les tensions et faire place aux diverses voix. Ce faisant, nous pouvons améliorer les perspectives de paix et d'harmonie. La création de PublisHer a été motivée par notre engagement à promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'industrie du livre. Malheureusement, nous ne nous sentons pas en mesure de participer à la Foire du livre de Francfort cette année car elle contredit ces valeurs fondamentales ». Fondée en 2019, PublisHer, qui se donne pour mission de rassembler et de défendre les femmes dans les rangs professionnels de l'édition mondiale, n'est pas, en soi, une organisation arabe et ses membres traversent les frontières et les continents. En outre, la maison d'édition saoudienne Aseer al-Kotb, ainsi que la koweïtienne Dar Souad el-Sabbah ont annoncé le fait de boycotter la Foire allemande, du 18 au 22 octobre. La 9^e édition de la Foire du livre Zayed (11 au 22 octobre, à Guiza, en Egypte) a décidé de rendre hommage à l'écrivaine palestinienne Adania Shibli, le 19 octobre dernier. Et l'Association internationale des éditeurs indépendants, regroupant notamment les deux maisons d'édition égyptiennes Sefsafa et



Dar El-Ain, a vivement dénoncé le parti pris de la Foire allemande. « Compte tenu de cette catastrophe humanitaire, il aurait fallu que les opprimés aient la possibilité de s'exprimer par tous les moyens possibles, y compris les livres et la littérature. Or, la Foire du livre de Francfort, soit la plus grande exposition annuelle de livres au monde, a fait l'opposé. Cette attitude biaisée est inacceptable », affirme l'Association des éditeurs indépendants. Le nombre des dénonciateurs n'a cessé d'augmenter jusqu'à atteindre plus de 600 écrivains et éditeurs du monde entier, y compris les lauréats rois du Prix Nobel de littérature, Olga Tokarczuk, Abdulrazak Gurnah et Annie Ernaux. Cependant, sur les réseaux sociaux, plusieurs intellectuels ont posté ultérieurement des photos d'éditeurs égyptiens indépendants, présents à la Foire de Francfort, les mettant à l'index. Adania Shibli est née en 1974 ; elle vit et travaille entre Berlin et El Qods occupé. Et incarne une génération d'écrivains et d'artistes palestiniens qui revendiquent un engagement politique. Son roman *Tafsil thanawi* (un détail mineur), publié en arabe en 2017 aux éditions Al-Adab, se compose de deux parties. Dans la première, le drame de la jeune fille est raconté dans un style neutre, rappelant

L'Etranger de Camus, du point de vue de la correspondance entre le paysage et l'état d'âme de l'héroïne. La seconde partie se déroule 60 ans plus tard. Une jeune femme palestinienne cherche à en savoir plus sur cette histoire, hantée par un « détail mineur » : la jeune bédouine a été assassinée le jour de son anniversaire « à un quart de siècle près ». Pour accéder aux archives de l'armée sioniste qui lui en apprendraient peut-être davantage, la narratrice a dû passer les barrages, les check-points entre les territoires palestiniens et l'entité sioniste, subir les contrôles d'identité, longer le mur de séparation, découvrir les colonies qui ont remplacé les villages arabes dont les noms figurent encore sur sa vieille carte de la Palestine de 1948. Le roman de Shibli, relativement inaperçu en France à sa sortie en 2020, a remporté un vif succès dans le monde anglo-saxon, et a reçu des éloges de la part de nombreux critiques. L'association Lit-Prom a déclaré antérieurement que le roman était une « œuvre d'art rigoureusement composée, qui parle du pouvoir des frontières et de ce que les conflits violents engendrent chez les peuples ». Sa traduction en anglais par Elisabeth Jaquette en 2020 lui a valu d'être sélectionné pour le National Book Award for Translated Literature, puis pour l'International Booker Prize, l'année suivante. En Allemagne, où le livre a paru en 2022, l'accueil a été globalement positif, à l'exception de quelques rares critiques qui lui ont reproché de dépeindre « l'entité sioniste comme une machine de guerre », voire d'être antisémite. Le directeur de la collection Sindbad chez Actes Sud, Farouk Mardam Bey, l'éditeur français d'Adania Shibli, a contesté fermement ces attaques. « Des dizaines de livres et de témoignages ont documenté la politique menée par les sionistes en 1948-1949, qui voulaient chasser les bédouins du Néguev », a-t-il défendu dans la presse française. Avec d'autres intellectuels et éditeurs, ce dernier a signé la lettre publiée dans *Le Monde*, jugeant l'annulation du prix comme « insensée ». « J'ai été l'un des premiers à signer, avec ses éditeurs anglais et allemand. Il faudrait que cette lettre fasse prendre conscience aux personnes qui ont pris cette décision qu'elles ont commis une erreur. Il y a une ambiance incompréhensible en Europe par rapport à la Palestine », a-t-il déclaré dans la presse.

In Al-Ahram Hebdo

TRAVAIL

Épidémie de congés maladie aux États-Unis

De plus en plus de travailleurs prennent des congés maladie aux États-Unis, alors qu'auparavant ils mettaient un point d'honneur à les éviter. Les entreprises s'adaptent... à contrecœur. En effet, « le nombre de journées de congé maladie que les Américains prennent chaque année a grimpé en flèche depuis la pandémie », rapporte *The Wall Street Journal*, sur la base de données sur la masse salariale des employés du pays. L'analyse réalisée par la société de gestion de la paie Gusto montre que, depuis le début de l'année, 30 % des employés de bureau ayant accès à des congés de maladie payés en ont utilisé, contre 19 % en 2019.

Ce sont les employés âgés de 25 à 34 ans qui ont le plus recours à ces congés maladie, avec un taux d'utilisation qui a bondi de 45 % par rapport à avant la pandémie. Les raisons citées par le *Wall Street Journal* pour expliquer le phénomène ? D'abord, le Covid-19 et une hausse de maladies telles que le virus respiratoire syncytial (VRS), très contagieux, qui peut entraîner plusieurs jours d'arrêt de travail. Mais « les managers et les responsables des ressources humaines attribuent également ce bond à un changement plus important dans la manière dont de nombreux Américains voient leur travail ». Une spécialiste des res-

sources humaines de Sacramento, Lisa Frydenlund, a pris un congé en raison de la frustration générée par un nouveau logiciel : « J'ai dit à mon patron : je suis dans une impasse. » Un gestionnaire de projets de Chicago, Darren Smith, qui avait perdu son emploi lors du confinement en 2020, a reçu la permission de quitter le travail quelques heures après être arrivé : « C'était une journée magnifique, je n'étais tout simplement pas d'humeur à travailler. » Chef comptable pour la firme immobilière LivingNY, Donna Ruscigno affirme que les fréquents changements d'emploi contribuent à ce phénomène : « Si vous ne res-

tez pas assez longtemps pour établir une camaraderie avec vos collègues, vous êtes plus enclins à prendre un congé. » Des employeurs, comme le fabricant automobile Stellantis, se plaignent que ces absences font augmenter leurs coûts. Toutefois, dans un marché du travail tendu, les entreprises voient désormais ces congés comme une façon d'aider « les travailleurs à faire face aux imprévus, qu'il s'agisse de problèmes de santé familiaux, de fermetures d'écoles ou tout simplement d'un rhume ordinaire », conclut Rich Fuerstenberg, du cabinet de conseil Mercer.

In Courrier International

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3		■						
4				■				
5					■			■
6								
7						■		
8	■			■			■	
9								
10					■			
11						■		
12			■					

■ verticalement

- A. Faciles à porter. Bricross ou VTT.
- B. Ancien oui. Aptitudes, facultés.
- C. Qui ont changé de nationalité.
- D. Convenance personnelle. Forme d'avoir. Cypres.
- E. Créature vivante. Saison de bébé. Est-ouest.
- F. S'indigne avec force (se). Ce n'est pas grand.
- G. Plaintes de Ronsard. Dont on s'est servi jadis.
- H. Ils se mettent à table. Épices vendues en France.

■ Horizontalement

1. Bâtiments de ferme.
2. En proie à une situation déchirante.
3. Trois vers.
4. Ancien bouclier. Paysages désertiques.
5. Peu fréquent. Deux à Rome.
6. Aidés dans leur tâche.
7. Dense afro-cultaine. À lui.
8. Il s'oppose à ça. Adresse informatique.
9. Il passe voir quelqu'un.
10. Rivière de Bretagne. Vaste pays.
11. Loin d'être avantagée. Avant la date.
12. Pirone ou tibia. L'éleveur y loge ses porcs.

SIDOKU

		7				8		4
		4		9	7			
2		8		4			3	
		9			3			8
	7						9	
4			2			3		
	4			8		1		6
			1	5		2		
8		2				5		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

LES_MOTS_FL CH S

[illegible]

MOTS MÊLÉS

ANION	CLIVAGE	ECOSSER	FANE	FECOND	FISSURER	FOIE	FRENESIE	GLORIFIER		
MANUSCRIT	MONOPOLE	NEUTRE	ORATORIO	ORFEVRE	PERFIDIE	ROLLER	ROUPIE			
SCANDALE	SIGNIFIER	TESTEUR	TIRAILLER	URANIE	VILAIN					
R	U	E	T	S	E	T	A	E	D	G
E	O	L	I	I	E	C	G	N	L	F
L	I	A	R	G	R	A	O	O	I	F
O	R	D	A	N	V	C	R	S	R	O
P	O	N	I	I	E	I	S	E	S	I
O	T	A	L	F	F	U	L	U	N	E
N	A	C	L	I	R	L	T	A	N	A
O	R	S	E	E	O	E	R	R	I	A
M	O	R	R	R	O	U	P	I	E	N

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR FACILITER LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE LOGEMENTS

L'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) a lancé, hier, une plateforme numérique dédiée au transfert de propriété des logements au profit des bénéficiaires du premier programme de logements sous la formule "Location-Vente" (AADL1), indique un communiqué de l'Agence. "Les bénéficiaires de logement AADL1 désirant transférer la propriété de leur logement en leur nom, peuvent accéder à partir d'aujourd'hui à la plateforme électronique dédiée à cet effet sur le site électronique officiel de l'Agence "AADL", via l'onglet +main levée+", a précisé la même source. Cette plateforme offre aussi plusieurs autres services : elle permet de

connaître le montant restant à payer du prix total du logement, télécharger l'attestation du paiement du prix total du logement, et de la main-levée, la possibilité de fixer un rendez-vous avec le notaire, ainsi que les différentes procédures relatives à l'accès à la propriété des logements, note le communiqué. Cette opération concerne, dans un premier temps, les bénéficiaires du premier programme de la Location-vente "AADL 1" (lancé en 2001), et sera élargie aux bénéficiaires du deuxième programme "AADL 2" (lancé en 2013), "après finalisation du traitement des différentes procédures administratives relatives aux actes de propriété", selon le communiqué.





Alger

●

Ouargla

37°

●

Oran

24°

●

Constantine

23°

●

24°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:17	12:35	15:50	18:19	19:42

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//JEUDI 2 NOVEMBRE 2023 // N°674 //PRIX 20 DA

PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Série de mesures pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens

Baisse au maximum de la TVA sur la production avicole, sur les légumes secs importés, augmentation des salaires pour les fonctionnaires, poursuite de la politique de subvention concernant principalement le pain, le lait, le sucre et l'huile, ainsi que les carburants, l'électricité et l'eau.

Le projet de loi de finances 2024 qui sera présenté prochainement à l'APN comporte plusieurs mesures destinées à soutenir le pouvoir d'achat de la majorité des ménages. Elles viennent d'être annoncées par le président de la République. Le chef de l'Etat a indiqué que la loi de finances 2024 ne comportera pas une augmentation de taxes. Il a ajouté qu'elle comporte plusieurs mesures destinées à protéger le pouvoir d'achat des citoyens. L'une des principales dispositions est la baisse au maximum de la TVA sur la production avicole et les produits agricoles essentiels importés tels que les légumes secs. Ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les prix du poulet, de l'œuf et des légumes secs si les commerçants jouent le jeu. Les dispositions de l'avant-projet de loi de finances prévoient également la poursuite de la politique de subventions avec des dotations budgétaires conséquentes pour le soutien des prix des céréales, du lait, du sucre et de l'huile, des



carburants, de l'électricité et du lait. Il est prévu près de 400 milliards de dinars pour l'OAIC, près de 87 milliards de dinars pour le lait, 120 milliards de dinars pour l'huile et le sucre, près de 77 milliards de dinars pour l'eau, 24 milliards de dinars pour les carburants. Les transferts sociaux représenteront un niveau très élevé : 4 200 milliards de dinars, soit une part très importante du budget de l'Etat. Il est prévu notamment une dotation budgétaire pour résorber le déficit de la Caisse nationale de retraite et la Caisse nationale de sécurité sociale. L'année 2024

verra aussi la poursuite de l'augmentation des salaires du fonctionnaire pour atteindre une hausse programmée de la rémunération des fonctionnaires de 47% en 2024. L'avant-projet de loi prévoit également le soutien à la construction de logements. La dotation budgétaire est fixée à 172 milliards de dinars. Il est prévu la construction de 250.000 logements dont 50.000 logements AADL, logements sociaux et aides au logement rural. L'avant-projet de loi de finances prévoit également la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP). Ce qui

constitue une bonne nouvelle pour les entreprises qui ont sans cesse réclamé sa suppression. Une diminution, en somme, des charges fiscales qui pourrait avoir des répercussions positives sur la santé des entreprises. Ce texte prévoit un taux de croissance de 4,2%.

CONSTRUCTION DE 50.000 LOGEMENTS AADL PROGRAMMÉE EN 2024

Concernant le budget de l'Etat en 2024, il est prévu 15.275 milliards de dinars de dépenses et 9105 milliards de dinars de recettes budgétaires. L'expansion des dépenses publiques est sans précédent. Le déficit budgétaire prévu est également sans précédent : -7 000 milliards de dinars. Ce qui obligera sans doute l'Etat à opérer des ponctions sur les bénéfices de la Banque d'Algérie, de Sonatrach et d'autres grandes entreprises publiques comme les grandes sociétés d'assurance publique pour financer en partie le déficit budgétaire. La fiscalité pétrolière sera en baisse de 8% en raison d'une révision à la baisse des prix du pétrole en 2024. La masse salariale prévue par le budget atteindra 5 275 milliards de dinars. Les exportations globales prévues se situeraient à 49,8 milliards de dollars et les importations de marchandises à 43,5 milliards de dollars. L'Algérie réaliserait ainsi en 2024 un nouvel excédent de la balance commerciale.

K.R.

BÉJAÏA :

Des bénéficiaires de logements en grève de la faim à Adekar

Cela fait dix jours que des bénéficiaires de logements sociaux, sis au lieu-dit Aguemoune Oukerdouche, dans la commune d'Adekar, observent une grève de la faim. Refusant d'occuper ces logements en raison de leur implantation dans une zone isolée, dépourvue de commodités et située à quelque dix-sept kilomètres du chef-lieu de commune, ils revendiquent, à travers cette action forte, leur délocalisation vers Adekar-Ville où, selon eux, des logements non encore distribués sont disponibles. Occupant le trottoir faisant face au siège de la daïra, les grévistes qui ont placardé tous les alentours de pancartes et banderoles portant leurs revendications, réclament l'intervention du wali et des hautes autorités du pays pour mettre fin à leur calvaire. « Comment peut-on habiter dans cette cité isolée dépourvue de toutes commodités ? Il n'y a ni commerces,

ni école, ni transport, ni unité de soin, ni réseau d'assainissement... C'est un no man's land ! A-t-on pensé à la scolarité de nos enfants ? À nos malades ? Comment accepter d'installer des familles dans un endroit où même pour acheter leur pain quotidien, les habitants doivent faire plusieurs kilomètres ? », fulmine dans un flot d'interrogations l'un des bénéficiaires. Soutenus par des citoyens et d'anciens élus, à l'exemple de l'ancien maire Idir Hamour, que nous avons rencontré à la polyclinique du chef-lieu où il a accompagné certains grévistes évacués suite à des malaises, les grévistes, qui se disent victimes d'une injustice, insistent sur le fait que seule leur délocalisation peut mettre fin à leur mouvement de grève. Dix jours après l'entame de leur grève, rien n'est venu leur apporter de l'espoir ou apaiser leur colère. Interrogé,

le P/APC d'Adekar, Berkouk Mohand Ameziane, dresse un tableau global de la situation de ces 50 logements de la discorde et des perspectives du site Aguemoune Oukerdouche. « Tout d'abord, il y a lieu de rappeler que l'opération de distribution des 186 logements dont les 50 logements d'Aguemoune Oukerdouche, a été faite par tirage au sort le 19 juin dernier avec l'assentiment des bénéficiaires et en présence d'un huissier de justice et de toutes les autorités locales », nous déclare-t-il, en exprimant son étonnement devant la rétractation de certains bénéficiaires. « Je tiens aussi à préciser que certains bénéficiaires de ces 50 logements ont eu leurs clés et occupent actuellement leurs logements » fait-il remarquer. « En termes de commodités, nous avons fait le nécessaire aussi bien pour le VRD, le transport public et scolaire et d'autres commo-

dités. Nous avons même mis une clôture pour toute la cité, et nous travaillons actuellement sur le problème d'installation de locaux commerciaux pour l'approvisionnement des habitants. En tout cas nous faisons tout pour répondre aux doléances des bénéficiaires », nous affirme-t-il. « En terme de perspectives, nous envisageons de lancer de nombreux projets sur le site pour en faire un véritable pôle urbain. Aujourd'hui même nos services ont effectué une sortie sur le site pour une opération de choix de terrain », ajoute-t-il. Pour le P/APC, le site d'Aguemoune Oukerdouche va connaître une évolution rapide avec les aménagements en cours, et les projets devant y être implantés. En attendant, les grévistes maintiennent leur mouvement en tenant mordicus à leur réclamation d'être transférés vers Adekar-Ville.

Boualem B.